



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

ETAT DES FORETS 2008 Rapport de l'atelier de validation

Kinshasa, Hôtel Memling du 18 au 20 novembre 2008



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

INTRODUCTION GENERALE.....	4
IMPORTANCE DU RAPPORT SUR L'ETAT DES FORETS EN AFRIQUE CENTRALE:	5
QUELQUES CONSTATS	5
OBJECTIFS D'UN RAPPORT SUR L'EDF	5
PERTINENCE D'UN RAPPORT SUR L'EDF.....	5
PROCESSUS D'ELABORATION	6
RAPPEL DE LA STRUCTURE DE L'EDF 2006.....	6
STRUCTURE ET PRIORITES DE L'EDF 2008	6
PERSPECTIVES	7
QUELQUES RECOMMANDATIONS.....	7
PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE (OFAC).....	7
PARTAGE ET DIFFUSION DES DONNEES, QUELS CONTRATS PREVOIR ?.....	7
PARTIE 1 : POURQUOI DES CONTRATS ?.....	8
PARTIE 2 : QUELS CONTRATS METTRE EN PLACE ?	9
a). Le contrat type entre fournisseur et l'Observatoire	9
b). les contrats de licence avec les utilisateurs	10
QUESTIONS-REPNSES.....	11
PRÉSENTATION DE L'ETAT DES FORÊTS 2008.....	13
PRÉSENTATION PAR PAYS.....	13
Le Cameroun.....	13
La République du Congo	20
Gabon	24
La Guinée Equatoriale	26
République Centrafricaine	30
La République Démocratique du Congo	34
JEU DE QUESTIONS-REPNSES.....	36
ETAT DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE 2008: UNE SYNTHÈSE SOUS-RÉGIONALE	37
Le contexte de gestion des forêts du bassin du Congo	37
Evolution du couvert forestier (Duveiller et al. 2008).....	37
Contribution de l'exploitation forestière aux économies (données des pays).....	38
PAYSAGES ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	42
LES CHAPITRES TRANSVERSAUX.....	47
Chapitre 1 : Evaluation monétaire et mécanismes de paiement de services environnementaux	48
Chapitre 2 : Variation du couvert forestier et ressources en eau du bassin du Congo	48
Chapitre 3 : La biodiversité, source de maintien des produits de la forêt, source de services environnementaux.....	48
Chapitre 4 : Changements climatiques.....	48
Chapitre 5 : Variation du couvert et stock de carbone	48
Chapitre 6 : Importance du bois énergie en Afrique Centrale	48
INTERVENTION DU COMITE SCIENTIFIQUE	49



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

EVALUATION DU RAPPORT ETAT DES FORETS 2008	51
GROUPE 1 : INSTITUTIONS, LEGISLATION ET GOUVERNANCE	51
GROUPE 2 : SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	52
GROUPE 3 : GESTION DURABLE DES FORETS	54
GROUPE 4 : BIODIVERSITE	55
GROUPE 5 : COUVERT FORESTIER ET CHANGEMENT	56
RESUME	56
RAPPORT SUR L'ETAT DES FORÊTS : PERSPECTIVES D'AVENIR	57
DIFFICULTES ET CONTRAINTES	57
SUGGESTIONS	57
VALIDATION DES DONNEES ET INFORMATIONS PAR DIDIER DEVERS	58
GROUPE 1 : POUR UNE LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES DONNEES COLLECTEES AU SERVICE DE L'OFAC (DONNEES GEOSPATIALES)	58
GROUPE 2 : DONNEES D'EXPLOITATION FORESTIERE ET GESTION DURABLE DES FORETS	59
GROUPE 6 : MECANISMES JURIDIQUES D'ECHANGE	61
COMMENT VOYEZ-VOUS LE FUTUR ET LES DEFIS POUR LES FORETS DE L'AFRIQUE CENTRALE ?	62
GROUPE 1 : THEMES POTENTIELS POUR LE RAPPORT 2010 ET 2012	66
<i>Le jeu de questions-réponses</i>	66
GROUPE 2 : FONDATIONS POUR UN OBSERVATOIRE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE ET CADRE INSTITUTIONNEL	67
GROUPE 3 : COMMENT AMELIORER L'APPROBATION ET LA DIFFUSION DES DONNEES EDF	67
GROUPE 4 : ROLE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE PROCESSUS EDF	68
<i>Jeu de questions et réponses</i>	68
ANNEXES :	70
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS	71
ANNEXE 2 : PROGRAMME DE L'ATELIER.....	73
ANNEXE 3: LA STRUCTURE DU RAPPORT EDF 2008.....	77
ANNEXE 4 DISCOURS DE CLOTURE	79



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Introduction générale

La publication d'un état des forêts du bassin du Congo va entrer dans sa deuxième édition.

Comme dans la première, il va s'agir dans cette seconde édition de faire un état des lieux aussi satisfaisant que possible de l'Etat des forêts du bassin du Congo, des écosystèmes, de la biodiversité, de la population, de la situation socio-économique,...

Une telle entreprise qui ne peut qu'être le fruit d'une collaboration tous azimuts des divers intervenants et partenaires nécessite une validation, assise indispensable de la légitimité des rapports Edf.

Dans ce cadre, réunis dans l'hôtel Memling de Kinshasa du 18 au 20 Novembre 2008, les partenaires et intervenants du secteur forestier du bassin du Congo ont procédé à l'examen et à la validation du rapport Edf 2008.

Ce rapport qui se veut un compte rendu détaillé de ces assises présente de façon chronologique les différentes interventions en plénière.

Pour leur garder leur dynamisme, certaines interventions ont été présentées de façon quasi exhaustive, sacrifiant un peu la concision. Pour d'autres, nous nous sommes efforcés de rendre aussi fidèlement que possible la quintessence de l'intervention, sans nous perdre dans les digressions qu'autorise le langage verbal.

Nous espérons en tous les cas que ce rapport traduise l'esprit et le corps des interventions et présentons en avance nos excuses pour les omissions éventuelles.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

La journée du Mardi 18 Novembre a marqué le lancement de l'atelier et les premières présentations relatives à la motivation d'un rapport EDF, aux perspectives stratégiques des partenaires, à une réflexion sur le processus de partage et de diffusion des données, à une présentation de l'EDF par pays, à la présentation des paysages, des chapitres transversaux et à une synthèse des recommandations du comité scientifique ainsi qu'à la synthèse régionale de l'EDF 2008.

Importance du rapport sur l'état des forêts en Afrique centrale:

Par Martin TADOUM
Secrétariat Exécutif Adjoint /COMIFAC

Quelques constats

- Diversité biologique exceptionnelle, insuffisamment connue. Mais aussi menaces multiformes
- Multiplicité des intervenants insuffisamment coordonnés
- Beaucoup de données collectées à différentes échelles, mais peu d'informations utilisables et accessibles
- Inexistence d'un système de suivi et évaluation de la dynamique des forêts
- Besoins d'informations vérifiables, comparables, régulièrement mises à jour pour le suivi des projets et politiques
- Mise en place par quelques partenaires depuis 2006 d'un observatoire des forêts

Objectifs d'un rapport sur l'EDF

- Fournir les informations actualisées aux décideurs politiques afin de faciliter les orientations et la prise de décision
- Informer le grand public sur les richesses, pressions et menaces des écosystèmes forestiers

Pertinence d'un rapport sur l'EDF

- Favoriser une meilleure connaissance des richesses/menaces et de la dynamique des peuplements/écosystèmes forestiers
- Servir de base pour le suivi des progrès réalisés au niveau national et au plan sous-régional
- Servir d'outil pour l'évaluation périodique des ressources forestières de la sous-région
- Faciliter la prise de décisions au niveau politique



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Processus d'élaboration

- Processus largement participatif impliquant administrations nationales, institutions sous-régionales, ONG/projets conservation, etc.
- Proposition des indicateurs de suivi
- Atelier validation indicateurs
- Etape collecte et validation données
- Etape compilation/analyse données et élaboration draft rapport
- Atelier validation rapport
- Finalisation et édition rapport

Rappel de la structure de l'EDF 2006

Le rapport 2006 portait sur 03 parties et annexes suivants:

- 1^{ère} partie: informations générales et spécifiques sur les aspects socio-économiques, de conservation et de vecteurs de changement
- 2^{ème} partie: informations sur les aspects institutionnels et législatifs, de dynamique d'évolution du couvert forestier et de l'importance de la filière bois
- 3^{ème} partie: informations spécifiques sur les paysages
- Annexes: informations par pays sur l'état d'avancement de la conservation et de l'exploitation

Structure et priorités de l'EDF 2008

Rapport en 3 parties + 01 partie en version électronique comme suit:

- 1ère partie: synthèse régionale et synthèse nationales
- 2ème partie: Thème transversal: services et biens environnementaux des forêts
- 3ème partie: Gestion des paysages
- 4ème partie: Evolution de la gestion durable au niveau des sites (version on line)

Une particularité de l'EDF 2008 par rapport à l'EDF 2006 est la troisième partie, consacrée aux chapitres transversaux qui constituent la valeur ajoutée de cette édition de l'EDF.

Chapitres transversaux:

- i. Evaluation monétaire et mécanismes de paiement des services environnementaux
- ii. Variations du couvert forestier et ressources en eaux du bassin du Congo
- iii. La biodiversité source de maintien des produits de la forêt et source de services environnementaux
- iv. Changements climatiques: la place de l'Afrique Centrale et des organismes sous-régionaux dans les conférences internationales pour le carbone



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- v. Etat de l'art de la connaissance des stocks et variation du carbone en Afrique Centrale
- vi. Importance du bois énergie en Afrique Centrale

Perspectives

- Actualisation des connaissances sur la gestion forestière et les interactions diverses
- Vision prospective 2040 de la dynamique d'évolution des forêts

Quelques recommandations

- Analyser de façon détaillée les préoccupations d'actualité: déforestation évitée, etc.
- Tenir compte de nouvelles thématiques: gouvernance forestière, dégradation forestière et désertification
- Intégrer les autres pays membres de la COMIFAC

Présentation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC)

Par Carlos de Wasseige
Coordonnateur Régional

- L'OFAC est une des priorités de la COMIFAC
- La mission de l'OFAC est de réaliser le suivi écologique et socioéconomique des forêts de l'Afrique centrale, de fournir des informations fiables sur les forêts et assister les gouvernements des pays concernés dans la gestion durable des forêts.
- L'OFAC est mis en place grâce à 4 partenaires institutionnels et un bureau régional.
- Présentation de la farde de l'atelier et de la structure de l'observatoire par rapport aux autres institutions apparentées.
- L'EDF est un outil de partenariat de type II. Tous les volontaires avec des objectifs communs et regroupement d'acteurs divers
- Rappel de la réunion de Brazzaville de 2005.

Partage et diffusion des données, quels contrats prévoir ?

Une étude juridique pour l'échange, l'utilisation et la diffusion des données de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale

Par **Jean-Paul Triaille**



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Avocat, maître de conférences aux FUNDP

En guise d'introduction, il présente le but de son analyse qui consiste à collecter, à gérer et à divulguer des informations. Une question s'impose alors, quel rapport avec les contrats alors qu'on parle essentiellement des arbres et des forêts dans ce contexte?

Son allocution comprend deux grandes parties dont la première s'étend sur le pourquoi des contrats et la deuxième partie sur quels contrats mettre en place ?

Partie 1 : pourquoi des contrats ?

Trois grandes sous questions :

- Quels types d'informations ? à ce niveau d'étude il distingue deux types des données : les données brutes et les données traitées.

Les données brutes sont des données non traitées, exemple : une température, des chiffres...

Les données traitées sont celles qui découlent de l'analyse des données brutes, exemple des tableaux, des cartes, des plans topographiques... . Ces types de données sont traités différemment par la loi. La première n'a pas besoin de protection juridique (même si de fait c'est possible dans la mesure où l'on est le seul à la conserver, protection de fait par la confidentialité), mais pour les données traitées, il ya un instrument juridique, le droit d'auteur, qui intervient.

Il est intéressant de se poser la question de savoir quand intervient ce droit d'auteur ? Question à laquelle il répond :

- pas uniquement sur les œuvres artistiques, mais également sur les œuvres scientifiques ;
- dès l'instant où il y a un travail de création personnel, il naît un droit d'auteur ;
- aucune formalité d'enregistrement n'est obligatoire ;
- aucune mention obligatoire (y compris le ©)

- Quels avantages ce droit confère-t-il ?

Les avantages de ce droit d'auteur se résument en :

- une protection gratuite
- une protection automatiquement internationale
- une protection longue (au minimum 50 ans après le décès de l'auteur)

- Quelles en sont les conséquences ? Les conséquences qui découlent de cet état de fait sont :
 - des droits exclusifs pour l'auteur, en occurrence, le droit d'interdire une série d'acte
 - ou le droit d'autoriser via le contrat de licence des mentions obligatoires sur l'œuvre (exemple du nom, de la source...)

Les actes soumis à l'autorisation sont :

- - toute reproduction ;
- - toute adaptation ;
- - toute communication ou diffusion au public

Le contrat de licence est un outil essentiel de gestion et de contrôle des utilisateurs car dans ce domaine de droit, ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit.

Du titulaire des droits d'auteur ?

Rappelons que sur les données brutes en tant que telles il n'existe pas des droits d'auteur, ceux-ci n'existent que sur les données traitées. Il relève à ce niveau qu'il n'existe pas de règles



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

uniformes internationales en matière des droits d'auteur. Cette matière est laissée à l'appréciation des législations interne au niveau de chaque pays. Ainsi certaines législations accordent ce droit d'auteur :

- à la personne physique qui a créée l'œuvre
- à l'employeur de celui qui a créée cette œuvre
- à celui qui a financée l'œuvre (pratique courante dans le droit anglo-saxon)

Il faut relever ici que la propriété de la forêt n'entraîne pas la propriété des résultats des données de cette forêt.

Dans notre cas d'espèce : les fournisseurs ont des droits d'auteurs sur les données qu'ils ont traitées. L'objectif de l'Observatoire est de diffuser largement des données via divers supports et cela suppose des reproductions et des adaptations. De ce fait, il est impérieux de prévoir deux types de contrats :

- des contrats entre l'Observatoire et les fournisseurs, d'une part ;
- des contrats entre les utilisateurs et l'Observatoire, d'autre part.

Une remarque : tout ceci suppose que l'Observatoire, pour conclure valablement ces contrats dispose d'une personnalité juridique.

Il existe deux modèles de contrat de licence :

- l'approche classique ou « propriétaire » dans laquelle le monopoleur ou fournisseur accorde ses autorisations moyennant paiement ; ici c'est « tous droits réservés »
- l'approche libre ou « open content » dans laquelle le titulaire autorise largement l'utilisation de l'œuvre et donne beaucoup de liberté aux utilisateurs et un accès gratuit. Et ici nous avons le mode : « certains droits réservés ».

Laquelle de ces deux nous semble adéquate pour l'Observatoire ? On suggère, bien évidemment la seconde. Dans la pratique, cependant, il sera souvent nécessaire de combiner ces deux approches tout en recommandant l'open content.

Partie 2 : Quels contrats mettre en place ?

a). Le contrat type entre fournisseur et l'Observatoire

Le fournisseur reste propriétaire des droits sur les données mais il octroie une licence d'utilisation et d'exploitation, celle-ci étant :

- gratuite
- non exclusive (sauf convention contraire)
- mondiale
- irrévocable pendant la durée de protection des informations

L'Observatoire peut par ailleurs :

- publier les données sur les sites
- accorder des sous licences ou même transférer la licence

Le fournisseur devra marquer son accord sur les objectifs de l'Observatoire et sur la diffusion des données sur les sites web, par défaut les données peuvent être publiées sous licence « Créative Common » et les possibilités de modification des données doivent toujours être envisageables.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

En outre, l'Observatoire peut exiger des normes techniques du fournisseur pour la fourniture des données.

En guise de conclusion sur ce point, M. Triaille propose que des contrats standards soient conclus avec les fournisseurs et que des conditions identiques si possibles de diffusion « par défaut » soient mises en place.

b). les contrats de licence avec les utilisateurs

Les licences Creative Commons peuvent être utilisées par toute personne qui le désire et ce contrat n'implique pas une signature de chacun de ses utilisateurs.



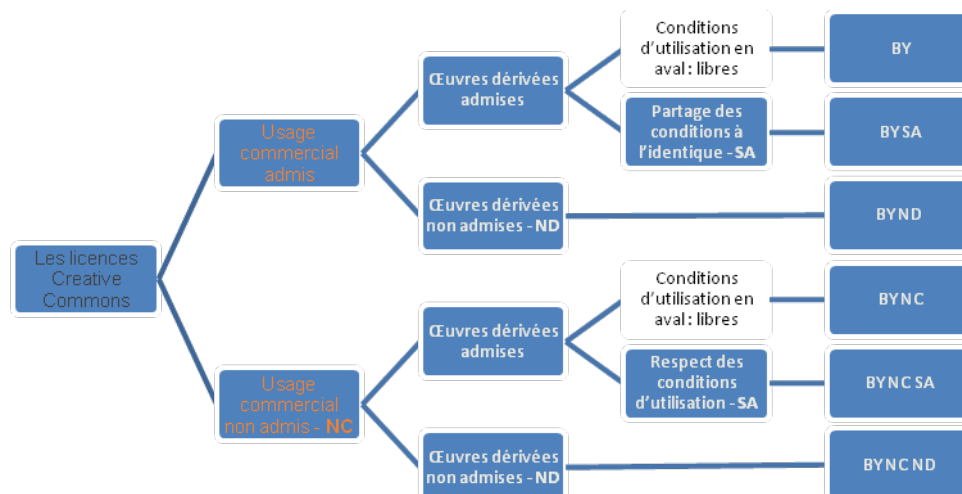
Ces caractéristiques sont :

- c'est une formule de plus en plus connue et validée sur le plan juridique ;
- c'est une solution utilisée notamment par les administrations des universités, des sociétés privées...
- c'est une licence qui permet plusieurs options ;
- c'est une volonté d'être « pédagogique »
- c'est une solution également sur le plan technique ;
- c'est un texte adapté aux différents droits nationaux

Les principales conditions de son usage :

- toujours mentionner la paternité (l'auteur ou la source) : BY
- Trois options au choix :
- usage commercial interdit ou non : NC
- œuvres dérivées (adaptations) interdites ou non : ND
- partage des conditions à l'identique ou non : SA

Ces conditions entraînent six variantes de licences représentées comme suit :



Me Triaille propose de retenir la licence BY NC SA, ce qui implique :

- que la source soit toujours mentionnée (BY)



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- que les modifications soient autorisées (création de « valeur ajoutée »)
- que les conditions d'utilisation soient respectées et transmises (SA)
- que les œuvres ne peuvent être vendues (NC)

Un lien est fourni pour des plus amples détails : <http://creativecommons.org/>

Questions-réponses

1. Lejonc Grégoire, *Green Peace* :

Un document publié, un rapport par exemple, ou un débat parlementaire, émanant d'une autorité législative sur lequel il ya pas de droit d'auteur, peut il être utilisé sans autorisation ?

Il n'y a pas besoin de demander d'autorisation pour ce genre de document, répond Me Triaille, cependant, renchérit il, un document publié ne veut pas forcément dire un document public. car la publication d'un document n'entraîne aucun abandon des droits d'auteur, au contraire, dans ce cas, tous les droits intellectuels sont protégés et nécessitent une autorisation de l'auteur. Il va sans dire que ce dernier donne généralement les conditions d'utilisation de son œuvre.

2. Jacques Tunguni, *Coordonnateur COMIFAC RDC*.

Le sol et le sous sol appartiennent à l'Etat en République Démocratique du Congo, selon le code forestier de 2002. Mais les exploitants forestiers qui travaillent sur ce sol et sous sol congolais prétendent que les données qu'ils ont recueillies leur appartiennent, l'Etat congolais peut il s'en approprier ou ces données demeurent une propriété des bureaux d'études?

La propriété de la forêt n'entraîne pas automatiquement l'appropriation des données qui en résultent, autrement dit, ce n'est pas parce que l'Etat est propriétaire du sol qu'il devient de facto propriétaire des données produits du sol. Il faut des règles législatives qui fixent clairement la propriété des droits. Si ce n'est pas clairement énoncé, ce ne résulte pas automatiquement. Il faut, par ailleurs, se référer aux dispositions réglementaires locales.

3. Patrick Mehlman, *Conservation internationale*

Si une société a la personnalité juridique, elle est considérée comme un individu, dans ce cas peut elle avoir des droits d'auteurs ?

Oui, une société peut devenir propriétaire des droits d'auteur. Exemple de Microsoft qui est propriétaire des droits d'auteur sur ce que développe ses employés, et cela est préalablement prévu dans le contrat. L'Observatoire, s'il a une personnalité juridique, peut devenir propriétaire des droits d'auteur sur les créations.

4. Philippe Mayaux, *UE*

Peut-on utiliser les documents de l'Observatoire dans un cadre commercial ? (c'est-à-dire par des reproductions ou d'adaptations pour les vendre en tant que tels, par un éditeur, par exemple)

En règle générale l'interdiction « pas d'utilisation à des fins commerciales » s'applique à la diffusion de l'information telle quelle ou modifiée et générant de l'argent du fait de cette diffusion. Une société commerciale peut utiliser les données recueillies au site de l'Observatoire. Mais il n'en est pas ainsi d'un éditeur qui reprendrait les données sous une forme luxueuse et en privé en vue de les revendre et d'en tirer profit, cela est prohibé.

5. Martin Tadoum, *COMIFAC*



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Dans le cadre de collecte des données recueillies par une autorité administrative, a ce niveau qui est fournisseur ?

L'interlocuteur de l'Observatoire agit avec autorisation et c'est toujours l'auteur ou la source qui accorde cette autorisation.

- Les contrats établis entre les fournisseurs et l'Observatoire doivent ils être individualisés ou faudrait il créer des contrats types s'appliquant a tous ?

La recommandation ici est de préparer un modèle de contrat standard mais en faisant preuve de souplesse et d'ouverture pour certaines modifications possibles avec certains fournisseurs

- Pour l'élaboration des contrats l'Observatoire devra t il se référer a la COMIFAC ou simplement se décider avec le bureau sous régional ?

Ne connaissant pas les enjeux régionaux, Me Triaille ne donne pas de réponse à cette question.

6. Eric Gitadi, Fédération des Industries du bois.

L'Observatoire peut adapter ou actualiser les données pour leur diffusion. Ceci se fera avec ou sans aval du fournisseur ? avant ou après son aval ?

Dans les contrats types prévoir cette possibilité de correction matérielle ou de modification des données avec le fournisseur. Celui-ci devrait accorder des droits à l'Observatoire lui permettant d'actualiser régulièrement les données. Si le fournisseur n'octroie pas cette prérogative à l'Observatoire, le travail serait figé et ce serait dommage. Mais également, l'Observatoire, avant de corriger des données devrait tout de même en aviser le fournisseur car il serait imprudent de faire des modifications ou des rajouts qui risqueraient de fausser les données.

7. Sammy Mankoto, UNESCO

L'Unesco compte participer à la publication du rapport EDF 2008 et apporter une contribution intellectuelle. Avec qui le contrat va-t-il être signé. Quel est le processus de contribution au rapport et à qui faut-il s'adresser ?

L'absence de statut juridique n'empêche pas la signature du contrat.

Robert Nasi : Remerciement pour la contribution financière et désignation de Carlos comme la personne à contacter pour la contribution intellectuelle.

8. Philomène Mwamba, DGF

Il y a beaucoup de problèmes sur terrain au niveau de la récolte des données. Des contrats de fournitures des données sont prévus entre l'équipe nationale et l'Observatoire mais comment procéder avec les autres qui refusent tout de même à fournir ces données ?

Le fournisseur des données est l'interlocuteur de l'Observatoire. Il garantit qu'il a obtenu les autorisations en amont. S'il n'a pas pu obtenir l'information, il ne bénéficiera pas non plus du droit d'auteur et l'Observatoire n'aura pas de données et dans ce cas, l'administration devra signifier que les informations sont incomplètes.

9. J.C Nguingiri , FAO

Plusieurs données ne sont pas disponibles en Afrique Centrale, il faudra parfois les acheter et dans ce cas que faut il faire ?

La liste des fournisseurs est indéterminée. Il faut donc prévoir toutes les possibilités envisageables. Toujours négocier les conditions auxquelles les utilisateurs pourront accéder aux données sans négliger les centres d'études moyennant un paiement, par défaut.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Jean-Paul Triaille : La licence creative commons interdit de catégoriser les droits d'accès à certaines informations. Elle est incompatible avec la préservation de la confidentialité.

Si un fournisseur désire diffuser une information mais veut garder une certaine confidentialité (exemple, savoir à qui l'information est fournie), le site doit avoir une partie libre accès, publique et une partie privée. On peut utiliser des mots de passe. Dans ce cas, il s'agit des conditions d'accès et non des contrats.

Présentation de l'Etat des Forêts 2008

Présentation par pays

Nicolas Bayol lance un vibrant hommage à Chris WILKS récemment décédé et qui a été un grand pionnier, un éminent formateur des forestiers, un botaniste exceptionnel qui a promu la gestion durable des forêts d'Afrique. Il rappelle son implication dans la conciliation entre l'exploitation et la conservation forestière et ses ouvrages sur les arbres du Gabon.

Le Cameroun

Contexte économique

Superficie

475 442 km² pour 17,8 millions d'habitants

Situation

Situé au golfe de Guinée entre le 2^e parallèle Nord et le 3^e parallèle
Il possède 320 km de côtes et a schématiquement la forme d'un triangle.

Economie

Le pays dispose de ressources agricoles, pétrolières et forestières.
Le PIB est d'environ 10 000 Mds de FCFA au total pour 2 276 Mds de budget de l'Etat en 2008.
Le PIB par d'habitant était de 2,3 dollars américain en 2005. En 2008 il est estimé à 1,995 dollars par habitant.

Institutions

Cadre légal

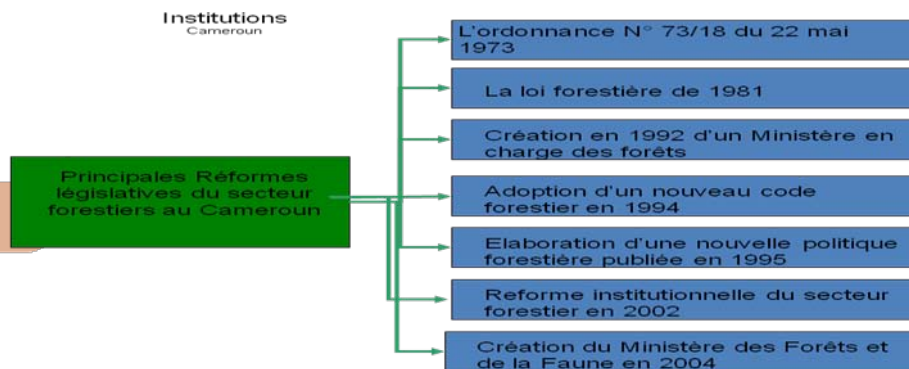
Au Cameroun, l'Etat est le principal responsable de la gestion des ressources forestières.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale



Politique sectorielle

Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE)

En 2004, le PSFE est rentré dans sa phase opérationnelle. Il est soutenu par l'appui budgétaire du gouvernement et le financement de partenaires comme la BM, GEF, IDA et le Royaume-Uni

En 1994, deux fonds ont été créés : le FSDF qui a pour but entre autres de financer les actions de conservation, de régénération, de suivi et de gestion des ressources forestières. Et le fonds spécial de la faune (FSF) qui a pour but d'appuyer la gestion et l'équipement des aires protégées

Les Institutions régionales

Elles jouent un rôle important dans le secteur forestier du Cameroun. Elles ont entre autres contribué à l'harmonisation des principes / critères / indicateurs et à l'échange d'informations forestières dans la sous région. Elles sont entre autres:

- COMIFAC ; CEFDHAC.
- Les organisations internationales
- Les ONG de conservation (WWF, WCS, WRI/GFW etc...)
- Les institutions académiques et professionnelles (l'ENEF de Mbalmayo, l'école de faune de Garoua, les universités d'Etat)
- Les institutions de recherche locales (l'IRAD l'IMPAN, le CRPMT, l'IRD, l'INC) et internationales (le CIFOR, l'ICRAF, Tropenbos, le CIRAD etc.

Biodiversité

Conservation et valorisation de la biodiversité

LES ELÉMENTS DE LA BIODIVERSITÉ DU CAMEROUN

Le Cameroun possède une diversité floristique, faunique et éco-systémique importante. Son réseau d'aires protégées couvre à ce jour 18.24% du territoire et les espèces fauniques comme le lion, le chimpanzé, le gorille, l'éléphant, le bongo, et floristiques à l'instar de l'assamela, l'ébène, le doussié rouge, le sapelli et l'ayous y sont protégées.

Si l'assamela et l'ébène sont totalement protégées sur l'ensemble du territoire, une autorisation est nécessaire pour leur exploitation,

De manière générale, 90% des espèces animales, plus de 95% des espèces végétales, environ 65% des habitats et 80% des écosystèmes sont représentés dans ce réseau d'AP.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

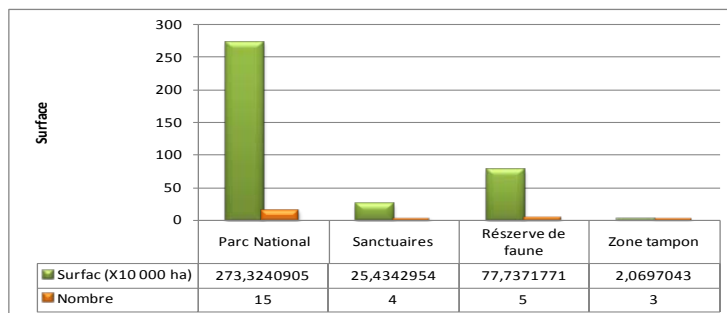
Mode de gestion formelle de la biodiversité.

Le système des AP du Cameroun compte à ce jour 15 parcs Nationaux, 6 réserves de faune, 3 jardins zoologiques, 1 jardin botanique, 4 sanctuaires de faune et des réserves forestières.

En tenant compte de la classification IUCN, moins de 10.000 ha des AP du Cameroun sont dans la classe 1, moins de 50.000 ha sont dans la classe 2 et moins de 2.000.000 ha sont dans la classe 3. Des efforts sont donc faits pour doter les AP d'un plan de gestion. C'est ainsi que sur l'ensemble des AP, 2.230.430 ha ont des plans de gestion: ce sont la Bénoué, le Dja, le Mbam et Djerem, Waza, Korup, Campo Maan, Lobeke et Faro.

Le gouvernement protège également les ressources qui se trouvent hors des AP. Dans les concessions forestières, des mesures sont prises pour protéger certaines espèces floristiques.

La conservation de ces ressources dépend généralement des inventaires d'aménagement.



La réglementation de la chasse, qui couvre l'ensemble du domaine national, permet la protection des espèces fauniques comme les éléphants, lions, pythons, gorilles et chimpanzés dans les concessions forestières.

Malgré les mesures mises en place pour la protection de la biodiversité, le braconnage pour la viande est tout de même présent.

Les menaces sur les ressources floristiques concernent principalement le non respect de la liste des espèces à ne pas exploiter, le non respect de certains diamètres minimum, le non respect des limites des assiettes annuelles de coupe

Comme autre perspective de conservation hors des AP, le Cameroun s'est engagé sur la conservation transfrontalière qui offre la possibilité au réseau d'AP actuel d'offrir un habitat plus grand aux animaux

Valorisation économique de la biodiversité :

La diversité écologique et culturelle du Cameroun est un atout pour son tourisme.

En 2007, les recettes dues à l'écotourisme étaient de 297.260 euro.

5.465.467 ha sont des zones d'intérêt cynégétique amodiées (ZIC), soit 46 zones d'intérêt cynégétique et 22 zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire.

De nos jours, 20 AP sont dotées de centres d'accueil.

En 2007, le pays a accordé 606 permis de chasse contre 244 l'année précédente.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Exploitation forestière

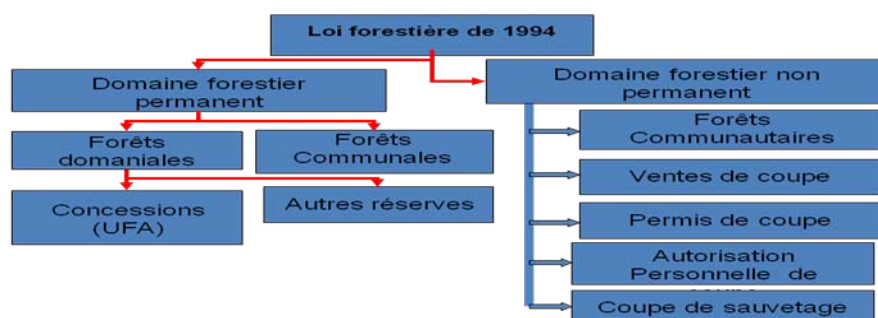
Les ressources forestières du Cameroun et leur évolution depuis 1990

Le Cameroun a une couverture forestière de 22.500.000 ha. La plus grande partie de cette forêt est représentée par les forêts de production, avec 34% de cette superficie.

Une partie non-négligeable des ressources forestières est constituée des terres sous agro-industries et sous agro-forêts à base cacaoyère qui couvre 400,000 ha des terres du pays.

Comme c'est le cas dans d'autres pays de la sous-région, les forêts du Cameroun subissent la déforestation.

Typologie des titres forestiers



Les ressources forestières du Cameroun et leur évolution depuis 1990

Type de Forêts	Date des données	Valeur absolue (ha)	Valeur relative par rapport à la superficie forestière totale (%)
Forêts de production	2008	7,574,280	33.66
Forêts de protection, récréation, d'enseignement et de de recherche, périmètre de reboisement, réserves écologiques intégrales	2008	931,398	4.14
Jardins botaniques	2008	44	
Parcs nationaux	2008	2,682,407	11.92
Réserves de Faune	2008	702,995	3.12
Zone d'intérêt cynégétique	2008	5,465,467	24.29
Jardins zoologiques appartenant à l'Etat	2008	8.07	
Sanctuaires de Faune	2008	254,342	1.13
Zone tampon			
Forêts communales	2008	437,354	1.94
Forêts du domaine national	2008	4,475,437	19.89
Total		22,500,000	100

Exploitation formelle des forêts naturelles

La superficie totale des UFA au Cameroun est d'environ 7 millions d'hectares.

En 2007, environ 91 assiettes annuelles de coupe étaient actives et couvraient environ 248.000 ha de superficie pour une production de 2.289.416 m³ de bois.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Exploitation forestière Cameroun : Exportation

	2005	2006	2007
Grumes (1000 m ³)	146	316,2	266,42
Sciages (1000 m ³)	660	600,62	612,86
Contre plaqués (1000 m ³)	23	17,867	21,668
Autres produits (Parquets 1000 m ³)	5	4,29	3,2
Produits Spéciaux (1000 kg)	2511	2379	1644,9

Transformation du bois

Transformation industrielle du bois

En 2007, 51 industries de transformation étaient actives, 5 usines de déroulage et 4 usines de tranchage. La capacité de transformation était estimée à 2,2 millions de m³.

Pour accroître la transformation locale de bois, le nombre de grumes à l'exportation a été limité en 1999. Seules certaines essences restent exportables; c'est le cas de l'Ayous dont les quotas à l'exportation sont établis chaque année.

Le secteur informel

Le secteur informel de la production de bois au Cameroun c'est-à-dire, la production par les titres d'exploitations non enregistrés dans la production nationale est l'œuvre des petits exploitants forestiers locaux. Une partie de ces bois, environ 10%, est exportée, mais le gros de cette production est destiné au marché local.

Aménagements des forêts de production

Progrès vers la gestion durable des forêts au Cameroun

En 2008, les concessions forestières aménagées sont au nombre de 55 représentant 62 Unités Forestières d'Aménagement, soit une superficie de 4.658.065 ha.

Plusieurs compagnies forestières se sont engagées dans le processus de certification et sont pour la plupart dans un processus de certification suffisamment avancé.

13 UFA ont été certifiées FSC courant 2008, 14 ont reçu un certificat OLB et 7 un certificat TLTV.

Suivi et contrôle de l'exploitation

Les ONG internationales jouent un rôle important dans le suivi de l'exploitation forestière:

Resource Extraction Monitoring (REM) qui travaille en collaboration avec le MINFOF dans le contrôle des activités forestières;

WRI qui apporte une assistance technique au gouvernement dans le monitoring de l'exploitation forestière;



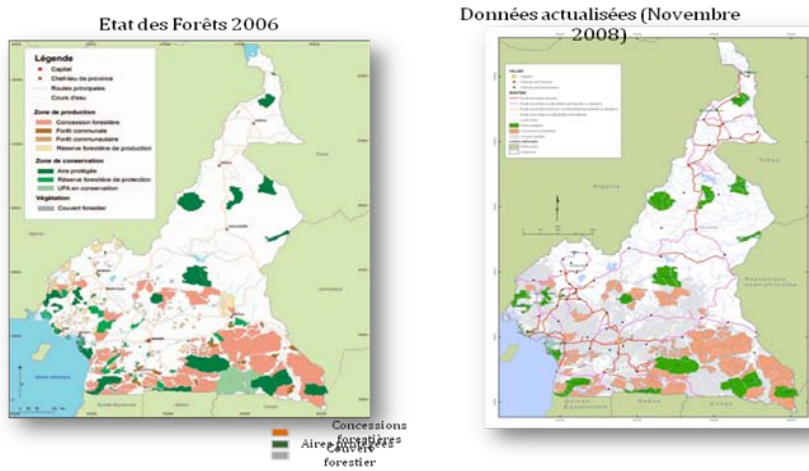
ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

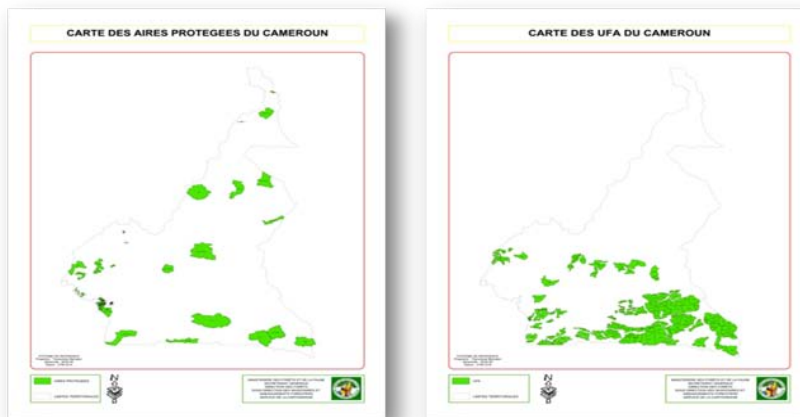
Sous l'impulsion du processus FLEGT, le Cameroun et l'UE ont signé la déclaration de septembre 2007 relative aux accords de partenariat volontaire (APV) dont le but est de réguler le commerce du bois légal entre les deux parties. En ce moment, des textes sont en préparation afin d'incorporer un système de traçabilité et de vérification de l'origine légale des bois au Cameroun.

Cameroun



Sources: WRI, FORAF

Cameroun



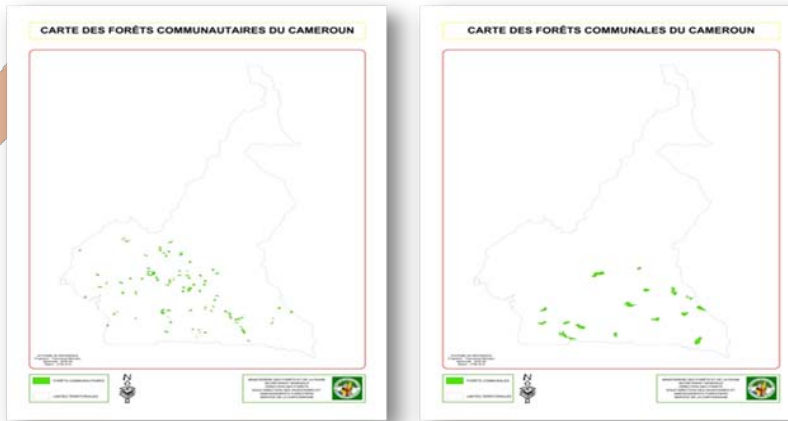


ETAT DES FORETS 2008

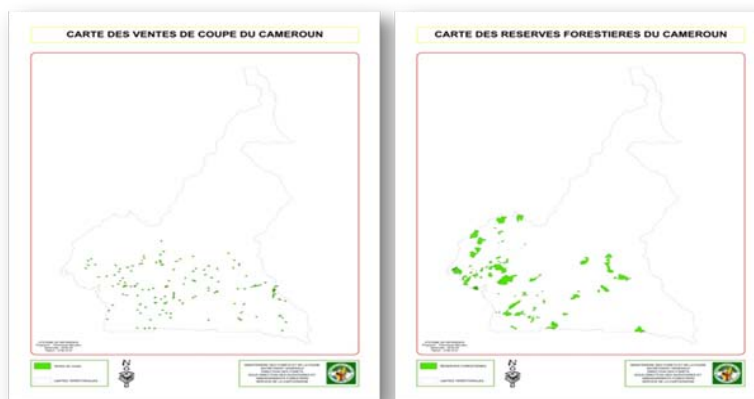


Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

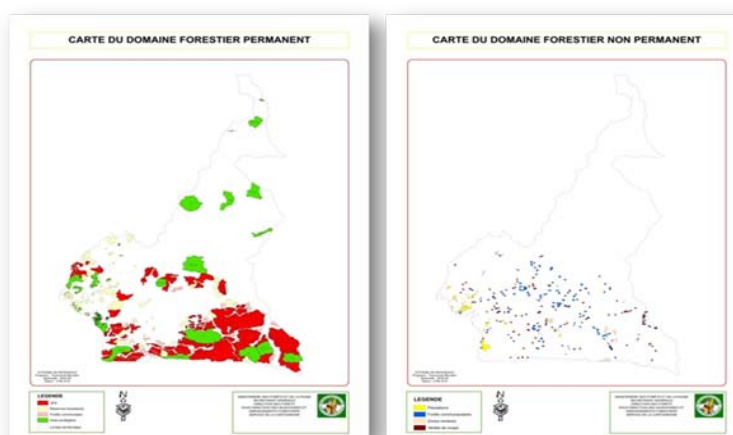
Cameroun



Cameroun



Cameroun





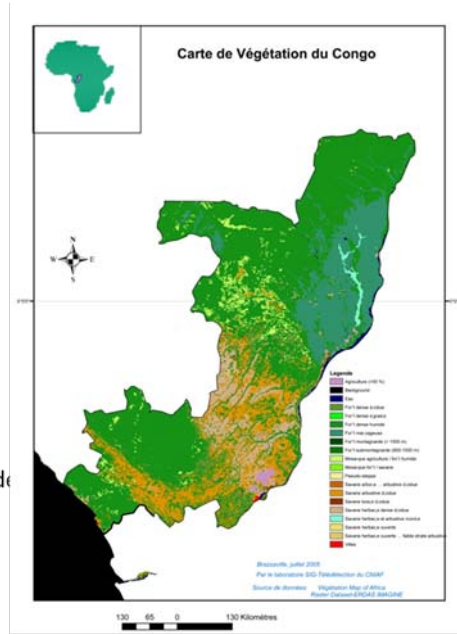
ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

La République du Congo

- Superficie totale du pays : **342.200 km²**
- Population totale : **3,6 millions** d'habitants soit **10,53 hab/km²**
- **40%** de la population est rural. La population est donc majoritairement urbaine.
- **22.471.271 hectares** de forêt, soit **65%** du territoire national



1°- Contexte économique

La croissance démographique est de l'ordre de 2,9% par an actuellement.

Le Produit Intérieur Brut s'élève à 7,4 milliards de dollars US.

La contribution du secteur forestier au PIB est de 5,6 %. Cette contribution ne prend pas en compte le volet industrie forestière que l'on comptabilise dans le secteur industriel.

Le secteur forestier a généré 7 424 emplois directs et 14 848 emplois indirects.

En 2007, les exportations des produits forestiers ont généré 9,6 millions d'euros.

Les recettes fiscales du secteur forestier en 2007 ont atteint les 10 millions d'euros.

2- Institutions

Le Ministère de l'Economie Forestière emploie actuellement 750 agents dont 350 techniciens des forêts et de la faune qui évoluent dans les structures centrales, Départementales et les organes à autonomie de gestion qui exécutent la politique forestière dans ses multiples domaines.

La recherche est sous la tutelle de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST).

La formation forestière est assurée par l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mossendjo et l'Institut de Développement Rural.

La loi 16-2000 portant Code Forestier, le décret 2002-437 et bien d'autres textes, fixent le cadre législatif et réglementaire en matière forestière. Les lois 48/83 et 49/83 du 21/04/1983 régle-



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

mentant la gestion de la faune et la loi 003/91 du 23/04/1991 sur l'environnement sont en cours de révision.

3- Biodiversité

La République du Congo dispose d'une diversité biologique impressionnante.

La flore congolaise est estimée à environ 6 500 espèces.

Dans le domaine de la faune sauvage, certains sondages ont pu par exemple révéler l'existence de

- 200 espèces de mammifères;
- 617 espèces d'oiseaux;
- 45 espèces de reptiles;
- et environ 2000 espèces d'insectes.

La gestion formelle de la biodiversité se fait surtout dans les Aires Protégées. Le pays en compte 14 dont 3 parcs nationaux, 4 réserves de faune, 3 sanctuaires, 2 domaines de chasse, 1 réserve de la biodiversité et 1 réserve communautaire.

La superficie déjà affectée aux aires protégées est de 3 513 438 hectares. Ce qui représente plus de 10% du territoire national.

4- Exploitation forestière et filière bois

48 UFA, couvrant près de 10,8 millions d'hectares de forêt sont déjà attribués à l'exploitation forestière.

La superficie productive se trouvant sur terre ferme représente 15,2 millions d'hectares.

Le statut de forêt communautaire n'est pas indiqué de façon bien précise dans le code forestier congolais. Les Directives Nationales d'aménagement prévoient la création, à l'intérieur des UFA aménagées, des séries de développement communautaire, ouvertes autour des villages de façon à assurer les usages de production de bois d'œuvre à usage des populations locales résidentes dans les villages concernés, et à couvrir leurs besoins en terres agricoles sur toute la durée de rotation de l'UFA (de l'ordre de 30 ans).

Le secteur forestier congolais reste relativement concentré sur une dizaine d'opérateurs qui réalisent environ 90% de la production nationale (cfr tableau ci-dessous).

Tableau n°2 : Evolution de la production forestière (grumes) : 2005-2007

Sociétés forestières	2005	2006	2007
Total pour 10 sociétés forestières (CIB, LT, Mokabi s.a., STC, BPL, IFO, TMI, CIBN, FORALAC, ITBL)	1.165.693	1.239.277	1.163.903
Total pour les 20 autres sociétés forestières	203.318	90.682	171.901
Total pour l'ensemble des sociétés forestières	1.369.211	1.329.959	1.335.804

La production forestière s'est quasiment stabilisée à environ 1,3 millions m³ de grume par an. La possibilité forestière pour les essences motrices est de l'ordre de 2 millions m³ par an.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

La loi 16-2000 portant code forestier fait obligation de doter chaque UFA d'un plan d'aménagement.

Tableau n°3 : Niveau d'avancement du processus d'aménagement

	UFA et UFE (en 2005)	Superficies en 2005	UFA et UFE (en 2008)	Superficies en 2008
Concessions attribuées	60	11 387 000	48	10 838 000
Concessions sous aménagement	10	4 114 000	26	4 006 000
Concessions aménagées	0	0	3	1 909 000
Concessions certifiées	0	0	2	834 000

La République du Congo n'a pas encore réalisé un plan national d'affectation des terres. Un schéma national d'aménagement a été élaboré en 2005.

Depuis 1950, la République du Congo s'est engagé dans un programme de boisement et de reboisement.

La superficie totale des plantations forestières au Congo s'élève à environ 70 000 hectares.

La faible densité de la population dans les zones forestières (moins de 1,5 hab/km²) reste un atout majeur dans la pérennité des écosystèmes forestiers congolais.

Le rythme de déforestation est très faible avec un taux net de 0,02% par an au niveau national. La déforestation brute est de l'ordre de 0,07% par an. Elle est cependant compensée par une reforestation de l'ordre de 0,05% par an.

Des progrès réalisés depuis 2000 en matière d'aménagement des concessions forestières sont désormais bien visibles.

Il reste encore des choses à faire. Un programme sectoriel forêt environnement est en cours d'élaboration.

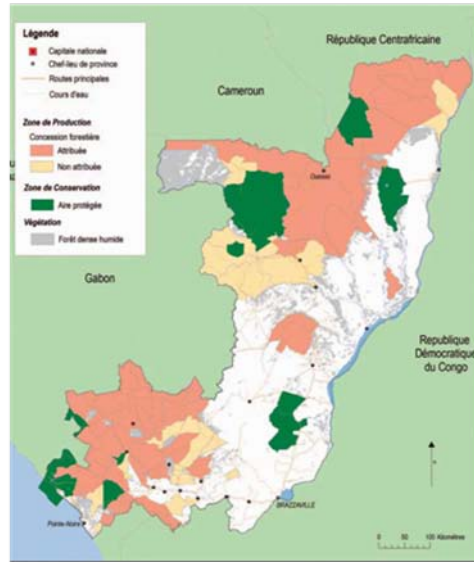


ETAT DES FORETS 2008



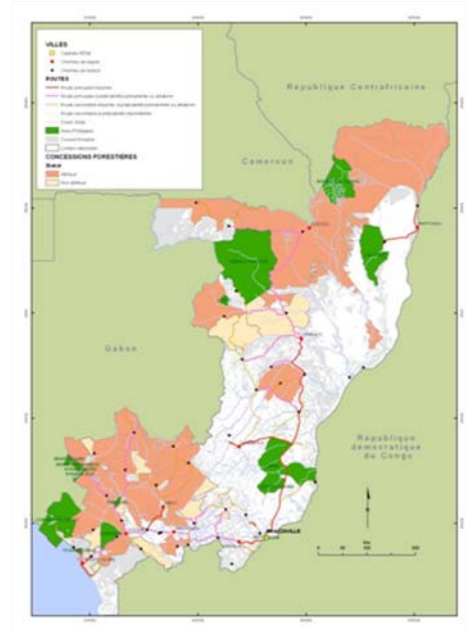
Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

ETAT DES FORETS 2006



- Concessions forestières attribuées
- Concessions forestières non attribuées
- Aires protégées
- Couvert forestier

ETAT DES FORETS 2008 (Carte en cours d'amélioration)



Sources: WRI/FORAF/CNIAF



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Gabon

Contexte économique

- Le secteur forestier au Gabon contribue à hauteur de 4% au PIB. L'objectif du Gouvernement Gabonais est d'augmenter sa contribution à 10% du PIB d'ici 2020.
- En 2007, la filière bois au Gabon a évolué dans un climat commercial favorable au bois tropicaux.

	2006	2007	Variation
Valeur ajoutée totale de la filière bois (en milliards fcfa)	190,9	232,9	+22%
PIB du pays	4991,5	5460,8	+4,2%
Part de VA bois dans le PIB	3,8%	4,2%	
PIB hors pétrole	2472,5	2826,8	+14%
Part de la VA bois dans le PIB hors pétrole	7,7%	8,6%	

Institutions

- Ministère de l'Environnement
- **Loi 016/93 Portant Code de l'Environnement en République Gabonaise.*
- Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et de l'Aquaculture.
**Loi 016/01 Portant Code Forestier en République Gabonaise.*
- Ministère du Tourisme et des Parcs Nationaux.
- ONG et les Organismes Internationaux.

Biodiversité

- Dans le but de préserver sa biodiversité, le Gabon a dédié 11% de son territoire national pour la constitution d'aires protégées.
- Ses aires sont classées en catégorie II selon les normes IUCN (*protection des écosystèmes à des fins de récréation*).
- 100% des espèces végétales et animales y sont protégées.

Exploitation forestière

Production nationale abattue 2007

3 350 678 m³ dont:

- Okoumé/Ozigo : 2 144 434 m³



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Bois divers : 1 206 244 m³.

Production en hausse de 4,03% par rapport à 2006.

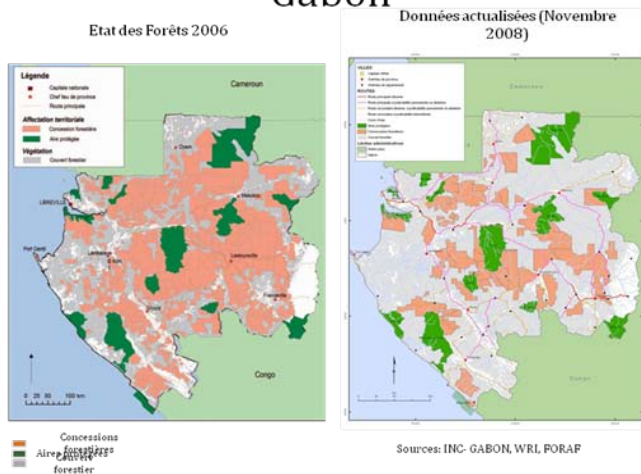
Exportations de bois au Gabon en 2007

- Grumes 1 938 079 m³ (+9,6%)

- Bois ouvrés : 476 060 m³ (+16,8%)

Changement du couvert forestier

Gabon



NB: La situation des concessions forestières actualisée représente une situation antérieure à celle de 2006 et n'est reprise ici qu'à titre indicatif et ne reflète nullement la réalité qui atteint en 2008 le double de la situation présentée ci-haut.





La Guinée Equatoriale

Contexte géo physique

1. Contexte géophysique

Guinée Equatoriale

- ❖ Surface du pays: 28 052 km²
- ❖ Deux parties importantes: Région continentale (26 017 km²), et les îles (Bioko, 2 017 km² et Annobon, 17 km²).
- ❖ Zone Economique Exclusive couvre environ 312 000 km²



Contexte socio-économique

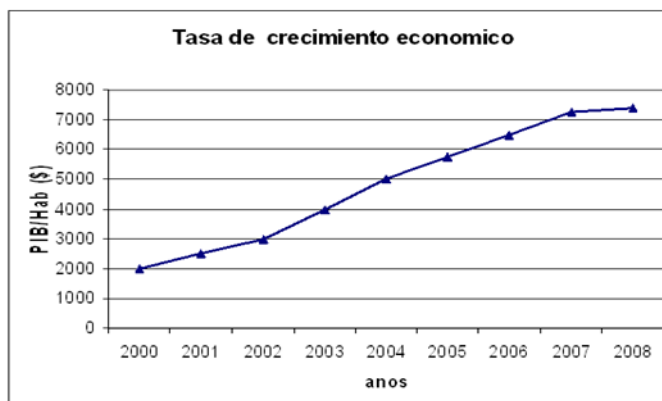
2. Contexte Socio économique

Guinée Equatoriale

Selon le recensement gouvernemental de 2002, publié par le Ministère de Planification et développement économique en 2004, la population de la Guinée équatoriale est de 1.014.990 habitants.

Les Nations Unis, par contre, donnent une populations beaucoup mois importante, dans ce cas là, qui doit donner la version officiel a qui?. Les sources officiels c'est sont les sources gouvernementaux.

Facteurs liés à l'augmentation de la population sont: retour massif de guinéens émigrés, les travailleurs immigrés et l'amélioration des services sanitaires.



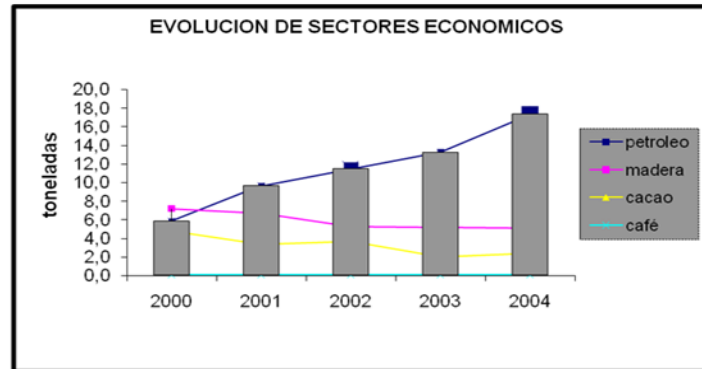


(Suit) contexte s-économique Guinée Equatoriale

Les années 1980, l'agriculture représentait plus 60% du PIB.

Dans les années 1990, l'exploitation industrielle du bois représentait environ 70%.

Les années 2000, le pétrole et gaz représentant plus 90% du PIB



Cadre légal et Institutionnel

- L'analyse légale et institutionnel le soulève comme fondamental : la mauvaise coordination entre les institutions ministérielles chargées de la gestion des ressources naturelles: Le Ministère de l'agriculture et forêt et le Ministère de la pêche et de l'environnement.
- En parallèle, le fonctionnement des institutions créées dans le domaine de la forêt-environnement (INDEFOR, INCOMA, CICTE...) est déficiente.
- Cadre non adéquat des relations entre les institutions nationales et les ONG locales et internationales partenaires.
- Inefficacité dans l'application de cadres légaux liés à la gestion des ressources de la biodiversité comme conséquence de manque de moyens techniques (mécanismes efficaces de divulgation et diffusion des lois) et financiers.

Biodiversité

- La biodiversité des espèces forestières est bien connue (Les arbres de la région continentale C. Wilks et Issembe).
- D'autres catégories de la biodiversité: avifaune, amphibiens, insectes, pêche, flore ... sont mal connues
- Mais diverses initiatives pour la conservation et la valorisation de la biodiversité sont en cours: Tomage, BBPP, études des faunes (UICN, ANDEGE), étude de PFNL (ANDEGE), ECOFAC IV, création de réserve nationale (ANDEGE, CI), étude de paysage (CARPE), étude des faunes et flore au sud de Bioko (AECID-Espagne).
- Reconnaissance des aires protégées (13 au total, soit 18.5%) dans le processus de conservation et valorisation de la biodiversité au niveau national

Exploitation forestière

5. Exploitation forestière actuel Guinée Equatoriale

Depuis 2002, le Gouvernement n'autorise plus des contrats d'exploitations forestiers comme concession forestier

Le **décret 61/2007** sur l'interdiction d'exportation de grumes a provoqué une baisse drastique de la production forestier en 2008

6 permis d'exploitation spécial de surface réduit

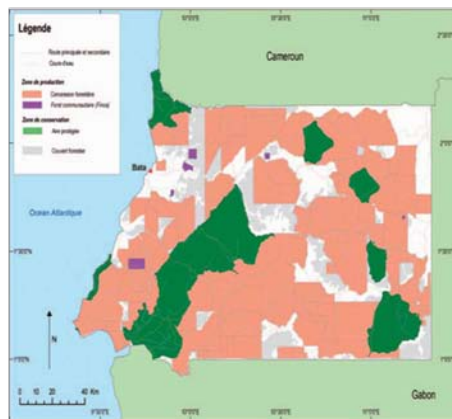
Quelques foret communal et parcelles forestiers de petites tailles

Augmentation de la qualité de transformation industrielle national ainsi que le nombre des usines industrielles

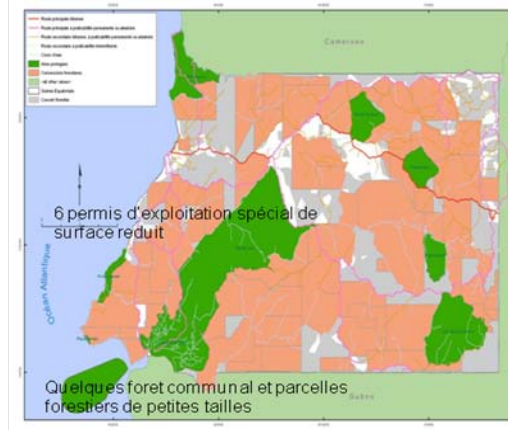


Guinée Equatoriale

Etat des Forêts 1995-1998



Ne correspond pas à la réalité actuel



Sources: Curef, FORAF

Changement de couvert forestier

Les principales causes de changement de la couverture forestière à l'heure actuelle sont: l'agriculture migratoire, la construction de nouveaux réseaux de routes, création de nouveaux centres urbains, l'agro-industrie et l'exploitation des mines.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Situation actuelle du secteur :

- Augmentation des petites exploitations illégales et incontrôlées.
- La production forestière actuelle est basée aujourd'hui sur des exploitations dans les parcelles forestières et réserves communales
- Pour le Gouvernement, les priorités actuelles se trouvent dans la mise en œuvre des programmes liés à la valorisation de la biodiversité, la conservation des forêts et le reboisement.
- Un autre défi actuel pour le Gouvernement est de faire un bilan de l'état actuel du massif forestier national, donc la mobilisation de ressources forestières est cruciale.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

République Centrafricaine

par Nakoe Gaston Prosper

I-Contexte économique

- Superficie 623.000 km², population d'environ 4,2 millions d'habitants
- PIB en 2007 = 820.588 millions FCFA, RNB/Hbt 360 dollars
- Valeur Ajoutée en 2007 du secteur forêt est de 51 722 millions FCFA soit 6,3 % du PIB.
- Valeur des exportations 124.618 millions FCFA dont 51 232 millions FCFA/secteur forestier, soit 41,11% .
- 32e pays à atteindre le point de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE.
- Mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté: DSRP en 2008.
- Réformes clés :
 - amélioration de la gestion des finances publiques,
 - gouvernance et transparence dans les secteurs minier et forestier

II- Cadre légal et institutionnel

2.1- Cadre légal

- Forêts
 - Promulgation de la Loi n° 08.022 du 17 Octobre 2008 portant code forestier
 - Textes d'application en cours d'élaboration
- Faune et Aires Protégées
 - Relecture ordonnance n°84.045 du 02 Juillet 1984 relative à la protection de la faune et à la réglementation de la chasse
- Environnement :
 - Loi n° 07.018 du 28 Décembre 2007 portant code de l'Environnement
 - Textes d'application en cours d'élaboration
- Conventions et accords internationaux
 - Convention Africaine d'Alger 16 Avril 1970
 - Convention du patrimoine mondial (UNESCO) le 20 Déc. 1980
 - Convention de Washington (CITES) le 22 Mars 1980
 - Convention de Rio sur la biodiversité le 10 Mars 1995
 - Convention et protocole sur les changements climatiques en Nov. 2007
 - Convention sur la désertification le 5 Sept. 1996

2.2- Cadre institutionnel

- Le Ministère des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche et de l'Environnement (MEFCPE) existe depuis 1982



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Mission principale = gestion durable des écosystèmes et ressources naturelles renouvelables,
 - Budget courant de 5,3 Milliard FCFA en 2007, en régression en 2008 avec 3,6 Milliards FCFA.
 - Personnel spécialisé de l'administration: Faune 80 et Forêts 190
 - Moyen logistique: 25 véhicules, 11 motos, 18 bâtiments dont le siège central du Ministère à Bangui et 17 bâtiments dans les services décentralisés et un réseau de radio-émetteurs.
 - Le fond forestier créé en 1992, devenu CAS/DFT en 2000 puis CAS/DF et CAS/DT en 2008.
 - Budget 2,1 Milliards FCFA en 2007
 - Centre des Données Forestières, production des données statistiques et cartographiques
 - Projets sous tutelle:
 - PARPAF, Elaboration et mise en œuvre des PA forestiers
 - ECOFAC IV ZCV et NGOTTO, conservation biodiversité
 - APDS, Protection et Conservation biodiversité
 - PGTCV
 - PGPRF
 - ONG: Internationale (WWF) et Nationale
 - BIVAC, sécurisation des recettes issues de l'exportation du bois
- Structure de formation et de recherche: Université de Bangui, ISDR, CTDR, ICRA.

III- Biodiversité

3.1- Les éléments de la biodiversité du pays

- Diversité des écosystèmes : 4 grands domaines floristiques
- Diversité des espèces
 - Faune : 224 espèces de mammifères dans le nord (UICN)
 - Flore : environ 5.000 espèces

3.2-Modes de gestion formelle de la biodiversité

- Aires protégées et Secteurs de chasse :
- 15 aires protégées des catégories I à IV (17 157 815 ha soit 28% du territoire)
- 33 secteurs de chasse amodiés
- 11 Zones Cynégétiques Villageoises (ZCV)
- Gestion de la biodiversité dans les concessions forestières
 - Série de conservation : maintien et la préservation d'écosystèmes particuliers ou fragiles
 - Mise en défens d'une portion du PEA. La surface ainsi protégée de la présence humaine constitue l'équivalent d'une réserve de faune
- Infrastructures d'accueil touristique dans les aires protégées
 - 15 Sociétés de safari et deux Loges attenant à des parcs nationaux : Doli Loge de Bayanga à Sangha Dzanga (16 places) et le campement du Buffle rouge près du PN de la Mbaéré.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Les pistes pour le tourisme de vision et de chasses aménagés dans les AP (140 km à Bayanga dans le sud du pays)

IV- Exploitation Forestière

4.1-Typologie des titres forestiers

- Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA)
 - - Exploitation industrielle, selon les normes nationales en vigueur
 - - Clauses spécifiques d'une convention d'aménagement (cahier de charge)
 - - durée d'attribution limitée à la durée d'une rotation (nouveau code for)
 - Taux de transformation industrielle de 70%. (Art 44 du nouveau code forestier)
- Permis d'exploitation artisanal

4.2- Production et commercialisation de bois

- une dizaine de PEA en activité
- une trentaine d'essences commerciales (sapelli et ayous : 70% de la production en 2007)
- une variation irrégulière de la production principale sous forme de grumes
- La totalité de la production passe aujourd'hui par les normes des plans d'aménagement.
- grande sensibilité des exportations de bois du pays aux fluctuations des marchés internationaux.

4.3- Transformation industrielle du bois

- 7 scieries industrielles, d'une capacité totale de 500.000 m³
- 1 seule usine de déroulage

4.4- Exploitation durable

- Fin de l'année 2008, tous les 11 PEA attribués avaient des conventions avec l'Etat dans le cadre de leur plan d'aménagement
 - 8 sous convention définitive (plan d'aménagement approuvé)
 - 3 sous convention provisoire (plan d'aménagement en préparation)
- Le PEA 169 attribué à la société IFB dispose d'un certificat de légalité OLB attribué en 2006 sur 195 500 hectares
- Premier pas vers le processus FLEGT depuis 2007, avec une première lettre d'intention de s'engager dans des négociations vers un Accord Volontaire, et la mise en place d'un point focal AFLEG/FLEGT

V- Couvert forestier

- Avec 271.760 Km², la couverture forestière au sens large occupe plus de la moitié (57,5%) du territoire national avec une prédominance de la forêt ouverte.
- La forêt fermée, c'est à dire l'ensemble des forêts denses humides, semi-humides, sèches et galeries forestières, couvre environ 92.500 km² soit près de 15% du territoire.

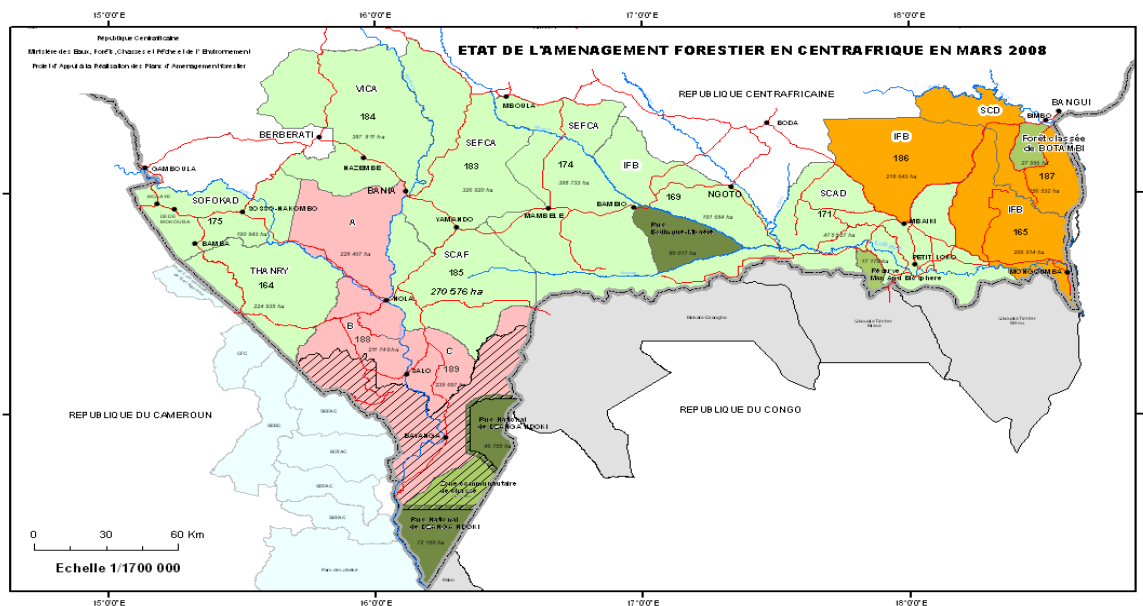


ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Seule une fraction de cette forêt fermée est considérée forêt de production, où l'Etat a mis en place des permis industriels d'exploitation forestière. Il s'agit du massif du Sud - Ouest, d'une superficie de 3.800.000 ha.
- Le massif forestier du Sud –Est d'une superficie d'environ 1.600.000 ha n'est pas encore mis en exploitation



VI- Conclusion

- Existence des codes de la forêt, faune et environnement
- Deux formes d'exploitation de bois : PEA et Exploitation Artisanale
- Progression d'aménagement forestier avec l'appui de PARPAF
 - 8 PA formellement agréés
 - 3 en cours de rédaction.
 - 3 non exploités en attente d'attribution
- Problèmes de gestion durable des AP affectées par les conflits au nord
- Enjeux pour l'administration :
 - Renforcer des partenariats durables de « bon voisinage » entre AP des forêts denses et les PEA
 - Mieux harmoniser les pratiques de conservation dans les aires protégées en matière de plans d'aménagement.
- Fonctionnalité optimale du CDF, contribution pour la prochaine étape EDF



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

La République Démocratique du Congo

Par Jacques Tunguni

Couvert forestier

- Superficie forestière nationale
- Superficie par type de forêt au niveau national
- Superficie totale planifiée du Domaine Forestier Permanent (toutes les terres à vocation forestières incluant les forêts de production et les forêts de protection) selon le Plan Directeur ou le Plan de Zonage

NB. La RDC ne dispose pas encore d'un plan national d'affectation des terres. Néanmoins, le processus vient d'être lancé au cours de l'atelier national de planification et zonage forestier en mai 2008

Cadre légal et institutionnel

Codes forêt/faune/environnement

- Loi n° 82-002 portant réglementation de la chasse
- Ordonnance-loi n° 69-041 régissant le secteur de la conservation de la nature

Projet de loi relatif à la conservation de la nature (2006) -le projet de loi- cadre sur l'environnement a déjà été adopté au niveau du MECNT et sera soumis au parlement à la session de septembre 2008. Nous avons ajouté la loi sur la conservation, car celle sur la faune ne traite pas de cette matière.

Textes d'application

Faune

- Arrêté n° 00024 créant un domaine de chasse réservé en zone de Rutshuru.
- Arrêté ministériel CAB/MIN/AFF.EN.DT/124/SS/2001 fixant les périodes de prélèvement des perroquets gris en RDC.
- Arrêté n°14/CAAB/MIN/ENV/2004 relatif aux mesures d'exécution de la loi n°82-002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse.
- Arrêté interministériel n°CAB/MIN/ECO-FIN et BUD/AF.F.ET/0187/02 portant modification des taux des taxes en matière de foresterie et de faune

Quelques textes :

Ordonnance n°52/175 sur l'interdiction de l'incendie des herbes et végétaux sur pied

- Arrêté ministériel 0001/71 portant interdiction absolue des déboisements ou débroussailllements, comme des feux de brousse, de taillis ou de bois dans la concession ou dans tous les terrains formant le domaine dénommé "site d'inga"
- Ordonnance n°75/231 fixant les attributions du Département de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Arrêté 012/DECNT/CCE/81 portant création et organisation du service national de reboisement.
- Ordonnance n°85-211 portant création du fonds de reconstitution du capital Forestier
- Arrêté ministériel n°CAB/MIN/AF.F.ET/039/2001 portant création et organisation d'un service public dénommé « centre de promotion du bois » en abrégé CPB
- Arrêté interministériel n°CAB/MIN/ECO-FIN et BUD/AF.F.ET/0187/02 portant modification des taux des taxes en matière de foresterie et de faune
- Arrêté ministériel n°CAB/MIN/AF. F.ET/194/MAS/02 portant suspension de l'octroi des allocations forestière
- Arrêté ministériel n°CAB/MIN/AF.F.E.T/260/2002 fixant la procédure des transactions en matière forestière
- Arrêté n°CAB/MIN/AFF.ET/261/2002 portant organisation et fonctionnement du « cadastre forestier du bois » en abrégé CFB
- Arrêté ministériel n°CAB/MIN/AF.F.E.T/260/2002 fixant la procédure des transactions en matière forestière
- Arrêté ministériel n°CAB/MIN/AF.F.E.T/262/2002 fixant la procédure d'établissement d'un plan d'aménagement forestier

Typologie des Aires Protégées

1. Réserves naturelles intégrales: Maintient des processus naturels, conservation des ressources génétiques, des biotopes, des écosystèmes
2. Réserves de biosphère: Conservation de la diversité et de l'intégrité des communautés animales et végétales et sauvegarde de la diversité génétique
3. Parcs nationaux: Protection des espèces de flore et de faune sauvage in situ, des paysages d'importance nationale et internationale à des fins culturelles, scientifiques, éducatives, récréatives ou touristiques
4. Réserve de faune: Protection des habitats et des espèces animales rares
5. Jardins zoologiques et botaniques: Conservation ex situ des éléments constitutifs de la diversité biologique.
6. Réserves forestières: Sauvegarde des faciès caractéristiques ou remarquables des peuplements d'essences indigènes, assurer l'intégrité du sol et du milieu
7. Monuments naturels: Protection des monuments historiques ou naturels exceptionnels du fait de leur caractère spécial ou unique
8. Paysages terrestres ou marins protégés: Protection des paysages marins exceptionnels, maintient de l'interaction harmonieuse entre la nature et la culture

Université et instituts

1. Université de Kisangani, Faculté de foresterie
2. Institut supérieur d'études agronomiques (ISEA) Bengamisa



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

3. Ecole Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Forestiers Tropicaux (ERAIFT)
 4. Université de Kinshasa, Faculté des sciences, Département de gestion de l'environnement
 5. Université de Kinshasa, Faculté des sciences agronomiques, Département de gestion des ressources naturelles, options Faune-flore et eaux-sols
 6. Institut Technique Agricole (ITA)/Bafwansende
 7. Institut Technique Agricole (ITA)/Seke-Banza
 8. Université de Kisangani, Faculté des Sciences, Département d'écologie et de conservation de la nature, deux options: Taxonomie et Phytosociologie et Protection de la Faune
- NB: Le pays n'a plus formé d'ingénieurs forestiers depuis 1978 la plupart des ingénieurs forestiers ont été formés au Canada dans le cadre de la coopération avec le pays

Jeu de questions-réponses

1. Sammy Mankoto : Les recettes touristiques du Cameroun sont-elles des recettes directes (entrée dans les AP) ou indirectes ? (emplois, hôtels). Pour l'ensemble des exposants, quelles sont les sources des statistiques à l'exportation (banques, douanes ou exploitants forestiers) ? Peut-on faire une évaluation des capacités institutionnelles ? Combien y a-t-il de PhD, d'Ingénieurs, de techniciens en foresterie dans les pays présentateurs ? Pour l'ensemble des participants et à leur biodiversité, il faudrait insister sur les espèces phares.
2. Jean Avit Kongape : Pour le Cameroun, les recettes considérées sont directes. Les statistiques sont issues de la compilation des données venues de différentes sources qui ont à leur charge la collecte des données. Le problème actuel du Cameroun résulte du chevauchement entre les exploitants miniers et forestiers, une solution est en cours pour ce faire.
3. Jacques Tunguni : Pour la RDC, les sources des statistiques proviennent des différents services spécialisés de l'Etat, la DGRAD, la DGM,... Pour la RDC, toutes les espèces mentionnées sont des espèces phares, en faire une liste serait très long. Les espèces phares sont connues, nous n'y avons pas insisté faute de temps. Le problème de personnel évoqué est cuisant en RDC, on craint pour la relève.
4. Obama Crisantos : Pour la Guinée équatoriale, les statistiques proviennent du bureau spécial d'exploitation du bois et le BM et le BAC pour le pétrole.
5. Georges Boudzanga : Pour le Congo, la source des données est le service de contrôle des produits forestiers à l'exportation et à l'importation. Par rapport aux espèces phares, les plans d'aménagement aidera à clarifier la question de leur densité.
6. Viviane Nguéma-Ondo : Pour le Gabon, les statistiques proviennent de la direction générale des douanes et du regroupement des forestiers, la FICA. Les problèmes des statistiques se posent donc au niveau de la production et non de l'exportation.
7. Pour la RCA : Les statistiques proviennent du centre des données forestières.



Etat des Forêts d'Afrique Centrale 2008: Une synthèse sous-régionale

Par **Richard Eba'a**
Expert Forestier FORAF

Structure du chapitre :

1. Introduction
2. Le couvert forestier du Bassin du Congo
3. Exploitation forestière en Afrique Centrale: progrès et défis
 - Contribution du secteur forestier à l'économie
 - Statistiques et flux
 - Quête d'une gestion durable des forêts de production
 - Des insuffisances
 - Perspectives
4. Valorisation et conservation de la biodiversité
 - Usage et mode de gestion
 - Valorisation économique

Le contexte de gestion des forêts du bassin du Congo

- Six pays: Cameroun, Congo, RDC, RCA, Gabon, Guinée Equatoriale
- Pauvreté: 73% des populations appartiennent aux groupes des plus pauvres du monde
- La forêt constitue une réserve foncière pour l'agriculture itinérante sur brûlis
- Importance de la forêt comme support de vie: alimentation, énergie, matériaux divers, culture

Evolution du couvert forestier (Duveiller et al. 2008)

Pays	Déforestation brute (%)	Reforestation brute (%)	Déforestation nette (%)
R.D. Congo	0,25	0,05	0,20
Congo	0,07	0,05	0,02
RCA	0,12	0,06	0,06
Cameroun	0,20	0,06	0,14
Gabon,	0,12	0,03	0,09
Guinée Equatoriale	0,31	0,69	
Bassin du Congo	0,21	0,05	0,16

Pays	Dégradation brute (%)	Recouvrement brut (%)	Dégradation nette (%)
------	-----------------------	-----------------------	-----------------------



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

R.D. Congo	0,19	0,07	0,12
Congo	0,04	0,04	0,00
RCA	0,06	0,04	0,02
Cameroun	0,07	0,06	0,01
Gabon,	0,09	0,01	0,08
Guinée Equatoriale	0,31	0,69	
Bassin du Congo	0,15	0,06	0,09

Contribution de l'exploitation forestière aux économies (données des pays)

Pays	Contribution au PIB (%)	Contribution aux recettes fiscales (million d'euros)
Cameroun	6	62,1
Congo	5,6	10
Gabon,	4,3	31,3
Guinée Equatoriale	0,22	13,8
R.D. Congo	1	1,7
RCA	6,3	-

- Contribution particulièrement faible pour la RDC
- En RCA le secteur forestier contribue à hauteur de 41% aux recettes d'exportation
- Au Gabon et en RCA le secteur forestier est le premier pourvoyeur d'emplois après l'Etat
- Importance particulière du secteur forestier dans les emplois salariés en zone rurale: Cas du Congo

La production de grumes du secteur formel (administrations forestières: 2007)

Pays	Production (m ³)	Principales essences
Cameroun	2.296.254	Ayous, Sappeli, Tali, Azobé, Iroko
Congo	1.330.980	Sappeli, Sipo, Bossé, Iroko, Wengué
Gabon	3.350.670	Okoumé, Azobé, Okan, Movingui, Ozigo
Guinée Equatoriale	524.799	Okoumé, Tali, Azobé, Illomba
R.D. Congo	310.000	Sappeli, Wengué, Sipo, Afromosia, Iroko
RCA	537.998	Ayous, Sappeli, Aniegré, Iroko, Sipo
Total	8.350.701	

Exploitations sélectives, 10 essences produisent 70% de la production de la sous-région.
Transformation industrielle du bois



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Type d'industrie	Cameroun	Congo	RDC	RCA	Gabon	Guinée E.	Total
Scieries	51	25	33	7	60	1	177
Usines de déroulage	5	6	6	1	12	5	35
Usine de tranchage	4	0	2	2	1	4	13
Total	60	31	41	10	73	10	225

- Domination des scieries (près de 80% des installations)
- Importance de la première transformation (Scieries et Usines de placages), d'où une faible valeur ajoutée et de ce fait une faible contribution du secteur forestier.
- Usines de Placages déroulés souvent associées à la fabrication des contreplaqués
- Scieries de plus en plus associées aux raboteries industrielles (parquets, moulures...)
- Plus grand nombre d'usines au Gabon
- Toutes les usines identifiées ne sont pas opérationnelles (cas de la RDC)

Taux de transformation industrielle dans différents pays

Pays	Volume entrée usine (m³)	Volume abattu (m³)	Taux national de transformation (%)
Cameroun	1.716.566	2.296.254	74,8
Congo	861.768	1.330.980	64,7
RDC	-	310.000	-
RCA	128.473	537.998	23,9
Gabon	1.131.566	3.350.670	33,8
Guinée Equatoriale	73.151	524.799	13,9

Les transformations industrielles sont dominées par les grumes du fait que le Gabon, premier producteur exporte surtout les grumes.

Types de produits transformés

Volume (m³), année 2007	Pays					
Produit	CAMEROUN	CONGO	GABON	GUINEE EQ.	RCA	Total général
Sciages	613 000	212 719	296 406	784	97 001	121 9910
Placages déroulés	3 204	44 826	180 516			228 546
Contreplaqués	22 000	8 665	84 795	293	740	116 493
Placages tranchés	64 286	0	1 285	27 644	4 300	97 515
Sciages rabotés	64 000	11300				75 300

Exportations



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Produit exporté	Cameroun	Congo	RDC	RCA	Gabon	Guinée E.	Total
Grumes (m ³)	266 000	522 497	208 087	193 213	1 938 079	547 299	3 675 175
Sciages (m ³)	613 000	209 122	30382	76 042	157 856	600	1 087 002
Placages déroulés (m ³)	64 286	15 307	0	4300	144 135	31101	259 129
Placages tranchés (m ³)	3 204	0	1392	0	1 889	0	6 485
Contreplaqués (m ³)	22 000	1755	6762	740	28 384	0	59 641
Sciages rabotés (m ³)	64 000	0	1152	0	0	0	65 152
Rondins (m ³)	0	250746	0	0	0	0	250 746

Progrès vers une gestion durable: évolution des cadres légaux et institutionnels

- Adoption de nouvelles législations dans tous les pays après 1992 (Sommet de Rio)
- Obligation d'aménager les concessions forestières
- Définition des objectifs de conservation
- Adoption des lois sur la protection de l'environnement
- Création des départements ministériels en charge du secteur Forêt/Environnement
- Elaboration et mise en œuvre des programmes restructurant (PFE, PSFE, PNFoCo)
- Nouveaux mécanismes et instruments de financement (au niveau des pays, par la communauté internationale)

Vers une amélioration de la gouvernance

- Processus FLEGT
- Observateurs indépendants
- Les atlas forestiers (Etats et WRI)
- Les certificats de légalité

La mise en œuvre des aménagements forestiers dans les concessions

- 11,3 millions d'ha de forêts gérées selon des plans d'aménagement (87 concessions sur 256 attribuées)
- Concessions sous aménagement dans quatre pays: Cameroun, Congo, RCA, Gabon
- Huit concessions sur 11 sous aménagement en RCA
- 21,4 millions d'ha dans le processus de préparation des plans d'aménagement

La certification forestière: Une reconnaissance internationale

- 11 certificats FSC pour 3 millions d'ha (Cameroun, Congo, Gabon)
- 2 certificats Kerhout pour 1,2 millions d'ha
- 25 certificats de légalité pour 2,5 millions d'ha
- 1 certificat ISO 14001 pour 550.000 ha

Vers une plus grande participation des populations locales et un meilleur partage des bénéfices



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Forêts communautaires: 632.000 ha attribués au Cameroun avec plans simple de gestion approuvés pour 564.000 ha. Projets d'expérimentation dans les autres pays
- Forêts Communales et Forêts des Collectivités décentralisées: 141.000 ha attribués au Cameroun dont 110.000 ha avec plan d'aménagement
- Fiscalité décentralisée: 6,7 milliards de CFA (10,2 millions d'euros distribués aux communes rurales au Cameroun en 2007, 1000 CFA/m³ en RCA
- Des problèmes de gouvernance subsistent au Cameroun

Perspectives pour la GDF en Afrique Centrale

- L'opérationnalité des nouveaux instruments et mécanisme de financement des forêts
- L'aboutissement du processus FLEGT
- L'évolution des négociations sur le REDD
- La certification forestière
- L'aboutissement de certaines réformes en RDC

Valorisation et conservation de la biodiversité

- Usage et mode de gestion formelle de la biodiversité
- Intérêt particulier des aires protégées
- Valorisation économique de la biodiversité

Les aires protégées d'Afrique centrale

- 343 AP dans les six pays. Ce chiffre diffère de celui du RAPAC à cause de la prise en compte des AP de la catégorie VI de l'UICN.
- 48,8 millions d'ha réservés
- Décompte différent de celui du RAPAC qui ne tient pas compte des zones cynégétiques, secteurs de chasses et domaines de chasse (Cat IV de l'IUCN)
- Seulement 10 AP avec Plans d'aménagement dans deux pays: Cameroun (8), Gabon (2)

Discussion sur les attentes relatives à la synthèse nationale

1. Martin Tadoum : Il émet quelques observations, à savoir :

Si le volet gestion durable est très détaillé, le volet conservation quant à lui ne l'est pas suffisamment. Il propose d'enrichir des éléments ou des données sur la contribution de la faune et des aires protégées

A la remarque de l'insuffisance de données sur la contribution de la faune, Richard Eba'a réagit en affirmant que l'observatoire ne développe pas les données et celles-ci sont faibles du fait de leur absence simplement, sauf pour le Cameroun, et encourage que des efforts soient fournies au niveau de la collecte des données à la charge des Etats

2. *Quelles sont les capacités institutionnelles des acteurs ? Combien y a-t-il d'ingénieurs ? Problème de moyens humains. Ces données devraient être affichées dans les synthèses régionales qui seront lues.*



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Réaction : la fiche de la RDC à ce sujet est encore vide. Un appel vibrant est lancé aux ONG et aux industriels du secteur afin qu'ils communiquent leur personnel effectif ainsi que leur budget. Les données sur les moyens humains devraient apparaître sur la synthèse régionale étant donné son importance dans le processus.

Richard Eba'a : il n'y a pas de données pour la RDC sur les moyens humains et les ONG devraient améliorer leur communication sur ce sujet.

3. Viviane Nguéma : *Est il possible de présenter les tableaux par classement sans pour autant fâcher les Etats ni vexer quiconque ?*

Richard Eba'a : Cette démarche est diplomatiquement difficile à réaliser.

Une proposition est faite de produire un travail sur la mise en cohérence des données.

Une autre proposition est celle d'ajouter des données pétrolières dans les fiches.

4. Jacques Tunguni : Exhorte que les décideurs soient sensibilisés au financement de la recherche dans nos différents pays.

Des incohérences sont aussi notées au niveau de la transformation du bois.

5. Grégoire Lejonc : Il serait utile de faire une présentation avec une approche historique de la contribution du secteur forestier au développement et de donner la contribution des ONG.

Par rapport aux entrées usine, dans le cadre du processus FLEGT, on se rend compte que l'entrée usine ne correspond pas à la transformation. Il faudrait affiner les informations pour tenir compte de cette réalité.

6. Chrisantos Obama : Etant donné l'importance du secteur pétrolier dans la région, il faudrait faire ressortir la contribution du secteur forestier au PIB et les emplois générés en excluant le secteur pétrolier.

Modérateur : Il faut remarquer que si une administration ne possède pas une information, il est peu probable que l'observatoire la possède.

Paysages et services environnementaux

Par **Paya de Marcken**

WWF

Avec la contribution de: **African Wildlife Foundation (AWF)**, **Conservation International (CI)**, **Wildlife Conservation Society (WCS)** et **World Wildlife Fund (WWF)**.

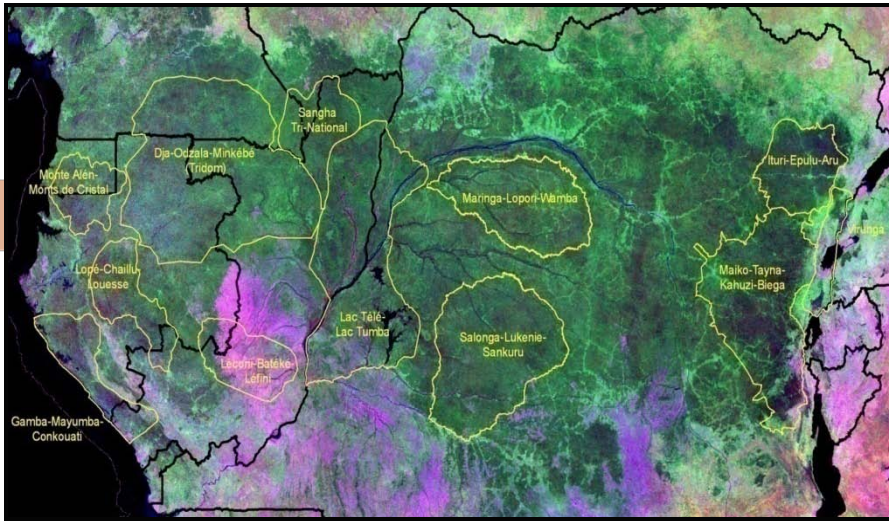
Les paysages



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale



L'EDF 2006

- Le premier rapport EDF, paru en 2006, a inclus 12 chapitres 'Landscapes' qui ont fourni des descriptions détaillées sur chaque paysage, avec de l'information sur:
 - Le milieu physique
 - La végétation
 - La faune
 - Les populations humaines
 - L'exploitation industrielle du bois
 - Les raisons pour l'identification du paysage
 - La gouvernance
 - Les ONG locales
 - Les financements
 - Le suivi des ressources, etc.
 - Ces chapitres donnent le contexte pour chaque paysage, et l'intention des rapports EDF post 2006 n'est pas de répéter l'information qui est présentée dans l'EDF 2006, mais d'en faire la mise à jour de l'information et de présenter l'information la plus récente disponible.
- L'EDF est un processus dont l'intention est d'établir un système de suivi systématique et harmonisé des ressources forestières à travers le Bassin du Congo et mettre à la disposition des gestionnaires et des preneurs de décision des informations fiables et pertinentes.
- Les chapitres « Landscape » de l'EDF 2008:
 - Suivent la même structure générale que le rapport 2006, présentant l'information sur le couvert forestier, la biodiversité, et les activités humaines.
 - Présentent des données plus compréhensibles sur une série d'indicateurs spécifiques : choix des partenaires, besoin de données numériques.

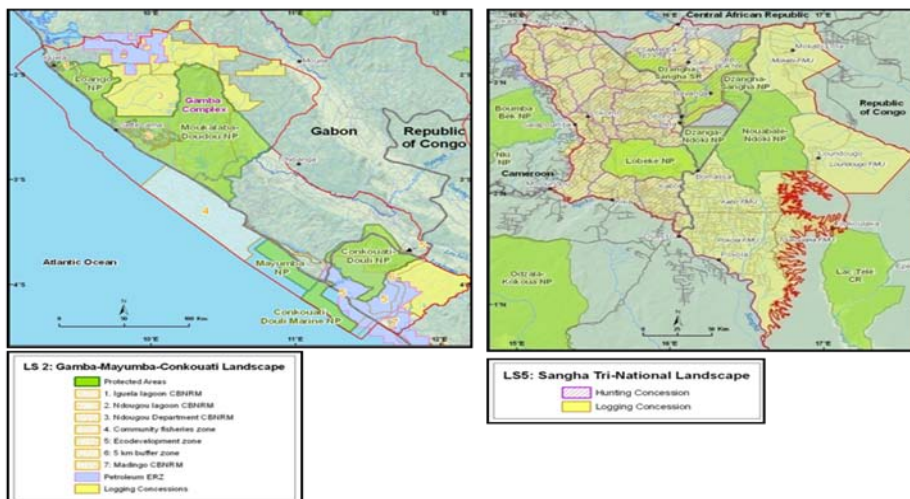
- Présentent les progrès en matière de planification de l'usage des terres dans les paysages PFBC.

La structure des chapitres

- I. Texte décrivant le progrès dans la planification de l'utilisation des terres et incluant des cartes des macro-zones dans les paysages
- II. Mise à jour des activités humaines
- III. Cartes et statistiques sur le changement du couvert forestier
- IV. Cartes sur les études biologiques et sur les données provenant des indicateurs biologiques
- V. Une page « success story » par paysage

I. Les progrès en matière de planification de l'utilisation des terres

I. Le progrès dans la planification de l'utilisation des terres



II. Les activités humaines

- Données sur les produits agricoles
- Données sur la viande de brousse
- Texte discutant les filières économiques dans les paysages et présentant les changements significatifs relatifs aux humains vivant dans ceux-ci (fluctuations démographiques, nouvelles infrastructures, etc)

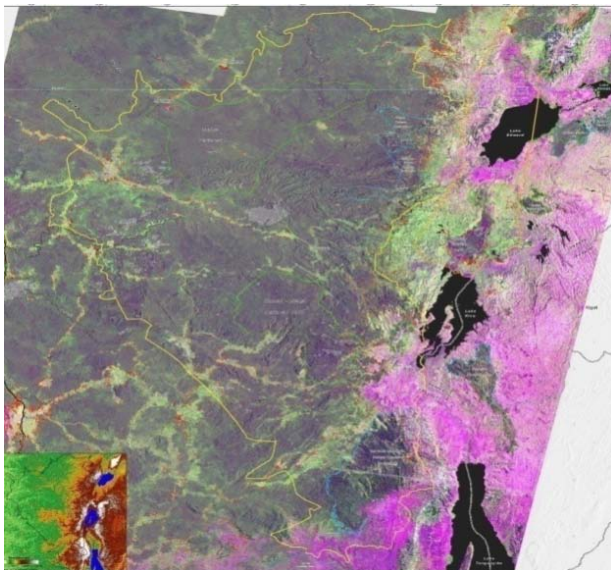
IIa. Les activités humaines: les produits agricoles

Les produits agricoles à Lekana							
Produits agricoles	Unit	Purchase Price/Unit*		Primary Destinations		Date	
		CFA	USD	Inside LS	Outside LS		
Fife	Sac de farine	11 000	\$22,00	Lekana, Leconi	Franceville, Brazzaville	2005-2008	
	Cuvette	3 000	\$6,00				
Haricot	Quaker	500	\$1,00	Djambala, Lekana	Brazzaville		
Pomme de terre	Cuvette	6 000	\$12,00	Lekana	Brazzaville		
Arachide	Sac de farine	16 000	\$32,00	Lekana	Brazzaville		
Maïs	Cuvette	3 500	\$7,00	Lekana	Brazzaville		

*The prices may vary by season. The prices indicated are an average of seasonal prices.

IIb. Les activités humaines: la viande de brousse

III. Le changement du couvert forestier



- Tous les paysages ont été cartographiés de manière exhaustive avec des données haute résolution pour la période de 1990-2000 et six d'entre eux ont été cartographiés de la même manière pour la période 2000-2005.



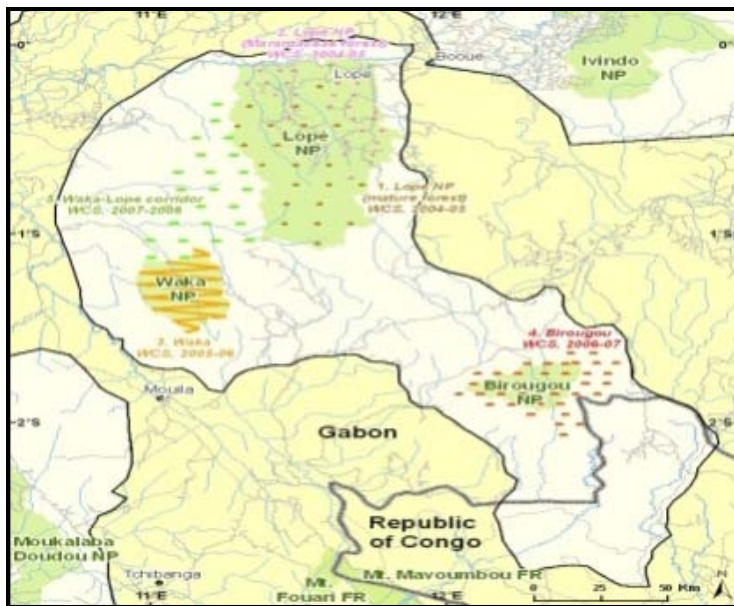
ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Le changement du couvert forestier dans Maiko-Tayna-Kahuzi Biega							
Total LS Area (km ²)	No Data (1990s/2000s)	Forest in km ² (circa 2000)	Forest (circa 2005)	Forest Change in km ² (1990s-2000s)	Forest Change (2000s-2005s)	Proportion Changed (90s-00s)	Proportion Changed (00s-05s)
105736	1302	85827	****	1228	****	0.014	****

IV. Les études biologiques



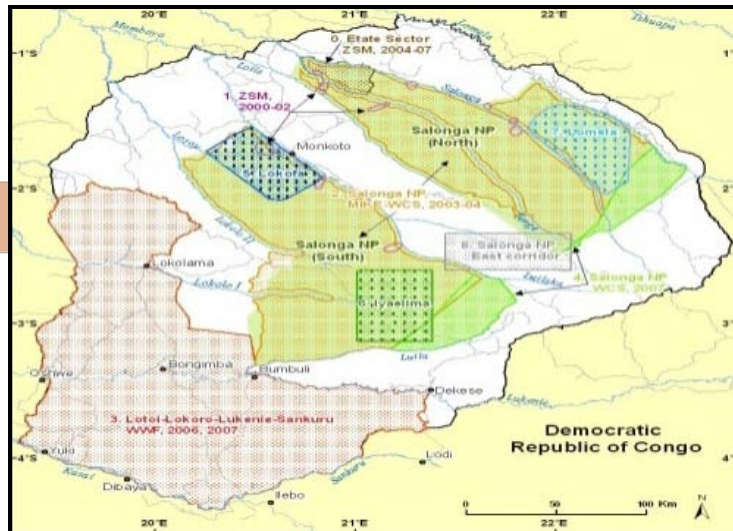
- Date de l'étude
 - Nom spécifique du site
 - Organisation(s)
 - Les détails sur la méthodologie
 - Km total de « reces » (parcours de reconnaissance)
 - Nombre total de transects
 - Km total de transects parcourus
 - Références
- Les indicateurs biologiques



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale



- Présence d'éléphants (O/N)
 - Taux de rencontre de crottes d'éléphants - (N/km)
 - Densité des crottes d'éléphants (N/km²)
 - Présence de grands singes (O/N)
 - Taux de rencontre de nids de grands singes - (N/km)
 - Densité des nids des grands singes (N/km²)
 - Taux de rencontre de signes humains (N/km)
- V. Une page « success story » par paysage
- ex. partenariats avec le secteur privé, les organisations locales, les découvertes biologiques, etc.

Les Chapitres transversaux

Par **Guillaume Lescuyer**

L'Etat des forêts est un rassemblement de données diverses. Les thématiques spécifiques ou nouvelles constituent les chapitres transversaux. Les chapitres transversaux n'ont pas de structure commune. Ils sont plus diversifiés et constituent une valeur ajoutée à cet Etat des forêts. La gestion actuelle des forêts se focalise sur les bois d'œuvre. On désire mettre l'accent sur les autres aspects tels que la biodiversité, l'eau, le carbone,...

Les quatre grands types de fonctions qu'assure la forêt sont :

- ☞ La fonction régulatrice : la forêt fournit le support aux activités économiques et au bien-être humain, par : la régulation du climat, la régulation de l'eau, la protection contre les érosions des sols, le maintien de la biodiversité, la séquestration de carbone et le recyclage de la matière organique et des déchets humains
- ☞ La fonction culturelle : la forêt fournit des avantages esthétiques, culturels et scientifiques source d'inspiration artistique et culturelle. Elle est également source d'information spirituelle, historique, scientifique et éducationnelle
- ☞ La fonction support physique : la forêt fournit l'espace et le substrat nécessaires pour l'habitat, les zones agricoles, les sites récréatifs et les espaces naturels conservés



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- ☛ La fonction de support technique : recyclage, photosynthèse

Chapitre 1 : Evaluation monétaire et mécanismes de paiement de services environnementaux

Il est envisagé une rémunération pour les protecteurs de l'environnement forestier.

Domaines d'application :

- Le carbone, le stockage du carbone impliquerait une rémunération ou la rémunération des acteurs qui empêchent la dégradation.
- La biodiversité : Payer pour que la biodiversité soit conservée, payer pour que les concessions forestières soient transformées en concessions de conservation.
- L'Eau : rémunérer les acteurs en amont des bassins versants pour assurer une eau de bonne qualité.
- Les contraintes qui se rapportent à cela : qui est prêt à payer ? qui est prêt à vendre ? à quel prix ? dans quelle mesure ces paiements peuvent et doivent lutter contre la pauvreté en milieu rural ?

Chapitre 2 : Variation du couvert forestier et ressources en eau du bassin du Congo

- Présentation de l'importance du bassin du Congo : production d'électricité, transport,...
- On insiste sur la qualité du lien entre l'état de la forêt et les services apportés par le réseau hydrographique.

Chapitre 3 : La biodiversité, source de maintien des produits de la forêt, source de services environnementaux

- Fonctions des forêts tropicales (Afrique Centrale) : fonctions régulatrice, culturelle, de support physique.
- Impact de la perte de la biodiversité

Chapitre 4 : Changements climatiques

Evolution des différentes négociations sur la REED, protocole de Kyoto.

Les avis que la COMIFAC veut faire passer :

- Une reconnaissance de l'effort fourni
- La non dégradation
- Le marché carbone
- Le fonds d'incitation à la réduction des émissions

Chapitre 5 : Variation du couvert et stock de carbone

- Etat des lieux actuel
- Actualisation du changement du couvert forestier
- Estimation des stocks de carbone
- Estimation des émissions liées à la déforestation et la dégradation depuis 1990

Chapitre 6 : Importance du bois énergie en Afrique Centrale

- Les bois de feu gagnent en importance sans une réflexion approfondie sur les sources d'approvisionnement.



- L'hétérogénéité des sources d'approvisionnement en bois de feu et quelques études de cas.

Intervention du comité scientifique

Le comité scientifique a présenté ses conclusions à l'issue de la relecture des documents avec un accent particulier sur les thèmes transversaux.

Le comité scientifique a indiqué que ses observations ont été transmises au Foraf. Leur quintessence est présentée dans les lignes qui suivent.

Le comité scientifique dans ses observations a distingué des points forts, des points faibles et des points spécifiques.

1. Trois points forts :
 - L'idée de cette publication sur l'EDF qui a été saluée par le comité de rédaction ;
 - Le processus en soi : un bon processus, les étapes suivies étaient bonnes et de plus ce processus était très participatif ;
 - Thèmes : le choix des thèmes jugés pertinents à cause des négociations de Copenhague à venir et répondant à une demande et ont été sélectionnés de façon participative
2. Les points faibles
 - La définition du bassin du Congo qui n'est pas explicite. Il existe une définition politique, une définition hydrographique et une définition biogéographique.
 - L'hétérogénéité de structure (certains chapitres sont très techniques et d'autres très accessibles), de détail et de style.
 - La répétition des sujets tels que la valeur et l'importance du bassin du Congo
 - L'hétérogénéité dans les bilans socio-économiques
 - Manque d'une présentation claire au niveau de l'état de base actuel de la région; quels sont les grands acteurs du changement.
 - Variation dans l'actualisation des données utilisées, certaines étant très récentes et d'autres beaucoup plus anciennes.
3. Quelques observations
 - Le comité scientifique a précisé que l'introduction et les présentations par pays n'ont pas été lues.
 - Des points spécifiques, on retient que certaines données des paysages n'ont pas été exploitées dans les chapitres transversaux.
 - Le comité a également mentionné qu'en absence de données approfondies sur les forêts tropicales, on a compilé des informations en provenance de sources variables, ce qui oblige à une certaine prudence.

Questions/ Réponses

Georges Boudzanga : La rédaction des thèmes transversaux n'a pas tenu compte des grandes thématiques qui existent dans la sous-région (groupe biodiversité, groupe changement climatique)

Suggestion : Tenir compte de cette observation pour l'EDF 2010



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Quelle est la relation entre la dynamique des forestiers et celle des autres partenaires dans la rédaction des thèmes transversaux ?

Modérateur : Le processus EDF devrait être participatif. Que ceux qui ont des informations contactent l'équipe de rédaction.

Philippe Mayaux : Par rapport à l'implication d'autres acteurs, cela a été fait mais devrait davantage être encouragé.

Jacques Tunguni : émet un commentaire sur les points forts et encourage l'utilisation de l'outil SIG (Système d'Informations Géographiques) qui permet l'incorporation d'un flux d'information provenant du landscape

Modérateur : Le travail d'harmonisation sera effectué dans les prochains mois.

Echange libre sur les questions juridiques

Cette section a été dirigée par Amélie de Francquen assistée par Philippe Mayaux. Le débat impliquant une dizaine de personnes, a tourné autour de la licence et sur le partage de quelques expériences.

Le caractère irrévocable de la licence a été relevé suite à la question posée par Florence Palla de savoir si on peut revenir sur une licence. Amélie a réaffirmé le fait qu'une licence est irrévocable tant qu'on ne la négocie pas et cette négociation ne remet pas en cause les données déjà autorisées.

A la question de savoir comment présenter les données dans les fiches il a été convenu que le mieux serait d'organiser des rencontres avec les partenaires, afin de déterminer les données qui intéressent les uns et les autres car toutes les données n'intéressent pas tout le monde. A la question de savoir quelle sorte de rapport existera entre RAPAC et OFAC il a été répondu que ce sera un contrat fournisseur.



Evaluation du rapport Etat des Forêts 2008

Deuxième journée

Modérateurs : Christophe Besacier et Carlos de Wasseige

Groupe 1 : Institutions, législation et gouvernance

Participants : M. Tadoum, J.-C. Nguinguiri, T. Mbaro, C. Obama, R. Eba'a Atyi, B. Perodeau, P. Moloumba, Ph. Mwamba, S. Omba

Facilitateur : R. Nasi

1. Au vu des données collectées pour les indicateurs retenus à Kribi, quelles analyses faites-vous de l'expérience de la collecte
 - a. Pour Martin Tadoum ce problème de collecte ne s'est guère posé du fait de l'existence du CDF
 - b. Pour Robert Nasi : pas de données du secteur privé ni société en RCA, Guinée Equatoriale, Cameroun et au Gabon
 - c. Pour Jean-Claude Nguinguiri c'est aussi vrai pour le Congo. Il y a une faiblesse générale et rien pour la RDC ni le Congo
 - d. C. Obama en Guinée équatoriale il n'y a pas vraiment de société civile organisée. C'est en voie de création, mais difficile d'obtenir des données
 - e. RN : il semblerait que les fiches aient été remplies par et pour les administrations qui n'ont pas « regardé » ailleurs
 - f. Problème du rôle des points focaux FORAF et de leur action dans la collecte et l'identification des données manquantes
 - g. REA : pour le public cela va aller, pour les ONG, c'est plus compliqué mais on aurait pu avoir les données pour les grandes ONG, pour le secteur privé cela devrait pouvoir se faire mais le privé n'a pas toujours le temps de répondre
 - h. En RDC : difficulté d'accéder au secteur privé (manque de confiance ?), passé par CARPE pour les ONG mais pas vraiment de réponses (BINGO pas toujours transparentes – exemple ICCN et réunion de validation). Beaucoup de données traînent dans les provinces et pas de moyens réels de l'administration
 - i. BP on doit s'inscrire dans une action reconnue afin que l'information soit disponible
 - j. JCN il se peut que l'information ne soit pas vraiment là où on la cherche (nécessité de compiler l'information sur base de différentes sources : DCOOP a toute l'information, DEFAP ne voit que celle qu'elle reçoit. Où est la bonne information ?
 - k. BP : tout doit être au ministère du plan... aucune demande officielle... rapport annuel fait au ministère du plan... suivi efficace au niveau du plan
2. Quels sont les points forts, les lacunes et la pertinence des résultats des indicateurs collectés ?



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- a. JCN : est-ce qu'il y a une compréhension de l'exercice (ex des institutions de gestion ? on reste très public) ? – travail à faire pour s'assurer de la clarté et de la compréhension des formulaires
 - b. Trop d'information demandée
 - c. Problème de confusion entre indicateurs (pour suivre une tendance) et information (état à un moment donné)
 - d. Il manque certains indicateurs de gouvernance (observateur indépendant ? adjudication ?)
 - e. Il manque les aspects sur le partage des bénéfices des revenus, de rétrocession
3. Quels devraient être les indicateurs prioritaires à retenir pour la synthèse de l'EDF 2008 ?
- a. Voir 2c (pas vraiment d'indicateurs)
 - b. Les indicateurs prioritaires sont à développer sur la base des informations recueillies. Voici quelques propositions d'indicateurs :
 - i. Existence d'une politique sur le long terme (oui / non)
 - ii. Lois (oui / non, date, révision), textes d'application (couverture des grands thèmes : allocation des concessions, forêts communautaires, aménagement, certification... ; date de rédaction, nombre de décrets, existence de normes nationales)
 - iii. Exercice de planification décliné avec des objectifs vérifiables et suivi de cette planification (budget, existence effective, affectation et décaissement ; existence d'un système de suivi ; ...)
 - iv. Moyens humains (effectifs, qualité, recrutement, rémunération)
 - v. Mécanismes de transparence, concertation, communication (y compris observateur indépendant, adjudication...)
4. Quelles stratégies faudrait-il adopter pour les prochaines collectes ?
- a. En RDC, il existe des groupes thématiques coordonnés par les ministères – l'information devrait être disponible à ce niveau, mais il y a le problème de l'intégration ?
 - b. Bien identifier l'information et surtout où elle se trouve car elle peut être disponible dans des endroits qui ne sont pas immédiatement connus
 - c. Faire une sorte de groupe qui représenterait tous les acteurs pour la fourniture mais nécessité d'une approche formelle aussi pour les ONG. Importance de la coordination et coopération entre les administrations... Prévoir une action officielle ? rôle des DEP et de leur fonctionnement effectif ?
 - d. Prévoir plus de temps pour la récolte des données
 - e. Utiliser les groupes thématiques (par ex. gouvernance) et faire des mailings ciblés

Groupe 2 : Services environnementaux

Prés. R. Eba'a Atyi

Le groupe était constitué de 9 participants. N'ayant pas reçu de grille spécifique, ainsi il a opté pour un débat en 4 sections:



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Pertinence
- Représentation de la thématique dans les différents chapitres transversaux
- Utilisateurs – Comment influencer la prise des décisions ?
- Prochaines collectes des données

1.- Pertinence

La thématique est considérée comme pertinente, voire un des sujets clés. Cette pertinence est toutefois limitée par la précocité de l'exercice, car il y a encore très peu d'initiatives en marche dans la région. Dans un sens, les chapitres anticipent plutôt qu'ils ne présentent la situation actuelle.

Cette situation pourrait être avantageuse si on utilise les chapitres du rapport sur l'Etat des Forêts (EDF) comme avis pour des décideurs qui dans la plupart des cas n'ont pas encore considéré le sujet comme prioritaire.

Les chapitres devraient être considérés comme vivants, en évolution. L'enjeu est de produire un document crédible, avec des données qui puissent être utilisées pour l'implémentation des politiques et le développement des marchés des services environnementaux (SE).

Dans ce sens, on a rappelé l'existence de beaucoup d'incertitudes, avec très peu de recherche spécifique jusqu'à présent.

On propose d'avoir un chapitre introductif, qui pourrait être basé sur le cadre conceptuel de l'Evaluation des Ecosystèmes du Millénaire.

2.- Représentation de la thématique dans les différents chapitres transversaux

En général les chapitres représentent une bonne sélection du sujet sur les SE. Par contre, quelques chapitres sont considérés comme trop généraux, avec peu des données spécifiques sur la région. Pour combler cette lacune plusieurs études de cas pourraient être utilisées.

L'élaboration d'un rapport de bas en haut représente un challenge. Les études de paysage incorporées dans l'EDF 2008 sont un pas positif qui peut contribuer à l'approche, mais il faut une connaissance approfondie de la région et savoir à qui demander la préparation des documents.

Il est possible de concentrer quelques chapitres (notamment ceux du Bilan CO₂ et Changement climatique) et d'utiliser des études de cas comme cadre sur lequel présenter les différentes perspectives. Mais on constate qu'il y a très peu des cas disposant d'une information suffisante pour compléter ce cadre.

La COMIFAC a préparé un projet soumis au financement du GEF sur la valorisation et la rémunération des SE dans le Bassin du Congo, avec des fiches-pays qui pourraient offrir des informations additionnelles (c'est un dossier à suivre avec le point focal de la COMIFAC). L'UICN a préparé un projet similaire également à développer dans différents pays.

Comme indiqué, le rapport EDF 2008 présente ce qu'on est en train de faire (ou ce qu'on pourrait achever) dans la région sur le sujet SE. Il faudra que les EDF suivants prennent en compte ces parties des chapitres transversaux qui devraient être suivies. Qu'est-ce qu'on retient de la thématique SE dans les futures EDF, et comment établir un système de monitoring, surtout si on veut réaliser le potentiel de payement pour les SE.

3.- Utilisateurs – Comment influencer la prise des décisions ?



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

On constate la vocation d'outil potentiel pour maîtriser les revenus des SE.

Mais on constate aussi qu'il y a beaucoup d'incertitudes et un manque d'information. Les SE sont un sujet important mais méconnu. Il peut orienter les acteurs régionaux mais il y a un conflit potentiel entre les attentes trop élevées des décideurs et les techniciens qui doivent maîtriser l'approche d'évaluation afin de les réaliser.

Par conséquent, il faudra être très prudent dans la façon de présenter ces thématiques et les chiffres y afférents pour éviter la prise de raccourcis qui ne soient pas correctes.

On considère que de bonnes politiques publiques et de gouvernance sont un préalable nécessaire avant de mettre en valeur les SE. Ce message devrait clairement apparaître dans le chapitre introductif.

Il faudra faire attention sur la possible combinaison entre différents SE (CO₂, Biodiversité) et différentes filières (tourisme, bois d'œuvre, charbon de bois) qui pourraient aboutir à une concurrence entre eux. Le cas échéant, l'arbitrage devrait être fait par les institutions nationales correspondantes.

4.- Prochaines collectes des données

On constate l'existence d'importants trous, de fragmentation et de dispersion d'informations. On soulève la question de qui vont être les fournisseurs d'information. Dans le cas des inventaires de Carbone pour l'implémentation des mécanismes REDD, les fournisseurs seront les autorités de chacun des pays. Cela soulève aussi le contraste potentiel existant entre les données officielles et d'autres données, et comment les sélectionner. Il y a aussi la difficulté de savoir comment tirer des informations sur les secteurs informels (viande de brousse, ...).

On conclut que la collecte et la validation des données va être variable selon les cas et qu'il faudra développer des indicateurs pour un suivi approprié.

Commentaires

Une grande question se pose : comment attirer les données informelles ? La collecte des données sera variable selon la filière, le pays et les indicateurs utilisés. D'où la nécessité de standardiser les indicateurs pour faciliter la donne.

Groupe 3 : Gestion durable des forêts

Prés. N. Bayol

Plan de travail :

- tour de table
- historique
- discussion sur les critères

Au sujet des données collectées :

- Les formulaires n'étaient pas identiques partout
- Les indicateurs n'étaient pas identiques
- Le problème de définition des indicateurs qui ne sont pas compris de la même façon partout : exemple de la notion de production qui a une compréhension différente d'un pays à l'autre. Il en est de même sur le terme « superficie planifiée ».



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Le problème de collecte des données en général dans lesquelles plusieurs incohérences se retrouvent.

Au sujet des indicateurs 2008

- On peut avoir plusieurs sous indicateurs
- Distinguer les emplois directs et les emplois indirects
- Classer la production des grumes par pays
- Considérer les écarts concédés
- Le taux d'exportation et d'importation
- Suivre les superficies aménagées, plantées...
- Le nombre d'usines fonctionnelles

Stratégies pour les prochaines collectes :

- Adapter le format à celui qui existe déjà
- Définir les critères pour qu'il y ait une cohérence

A cet effet Carlos de Wasseige informe que le remplissage des fiches par internet est déjà possible.

Groupe 4 : Biodiversité

Prés. A. Billand

Quelles expériences de la collecte ?

- Pour accéder aux données il fallait au préalable disposer des décisions hiérarchiques qui consolident le mandat du groupe national or, tous les pays n'ont pas encore pris ces décisions
- L'accès aux données des sites est difficile pour le GNT qui se trouve à la Capitale et ne sait pas accéder à la source des informations

Points forts :

- Des tableaux illustrent des espèces de faune et de végétation même si elles ne sont pas très pertinentes
- Les données nationales ne listent pas l'état des informations disponibles sur la biodiversité

Indicateurs prioritaires :

Stratégies pour les prochaines collectes

- Mieux anticiper la prochaine campagne de collecte avec un atelier préparatoire de GNT en invitant les personnes ressources
- Remplacer les listes d'espèces par le nombre d'espèces protégées par la loi
- Pour accéder aux données des ONG: désigner des personnes « point focal » dans ces ONG et inciter à les doter d'un petit budget si nécessaire
- Utiliser le format standard de collecte des données des landscapes pour s'en inspirer au niveau national
- Signer des conventions avec des fournisseurs spécialisés de type MIKE, GRASP avec simple relais sur site web, faire appel à des réseaux régionaux



Groupe 5: Couvert forestier et changement

Prés. P. Defourny

Quelle analyse de l'expérience de la collecte

- Disponibilité très variable des données d'un pays à l'autre : n'existe pas, ancienne, pas accessible
- Absence de politique d'échange de données définissant l'accès aux données et problème de communication
- Politique du zonage pas partagée par tous les pays
- Problème de datation : date de données versus date de collecte mais aussi difficulté de trouver la date de la source primaire
- Données fournies = données produites par les structures nationales (et non les plus récentes disponibles)
- Pas de systèmes nationaux en place pour produire des estimations récentes à partir de la télédétection malgré l'existence de centres de données forestières

- Importance des 3 indicateurs concernés
- Données nationales incompatibles au niveau régional:
 - limites nationales qui se superposent
 - aires protégées et concessions débordant les limites des pays,...
- Difficulté entre données géographiques et superficie légale attribuée (concessions)
- Trop grande diversité des typologies des forêts utilisées
- Non appropriation des données d'EDF 2006 par les administrations nationales

Indicateurs prioritaires pour la synthèse 2008

- Priorité 1 :
 - Evolution du couvert forestier
- Priorité 2 :
 - Superficie planifiée du domaine forestier
 - Superficie des types de forêts

Stratégies à adopter pour l'avenir

Nécessité d'une concertation régionale pour harmoniser les données au niveau régional.

Plus grande attention de l'OFAC pour assurer une appropriation des résultats EDF par les administrations nationales.

- *Propositions :*
 - Atelier technique d'harmonisation régionale des données géographiques représentant les limites nationales (secteur forestier précurseur sur ce sujet au niveau régional)
 - Implication active des structures nationales pour l'estimation du changement du couvert (lien FRA2010)
 - Création d'un groupe thématique de la COMIFAC sur la typologie et l'estimation des superficies forestières

RÉSUMÉ

Un bref résumé est présenté par Carlos de Wasseige dans lequel il relève les éléments suivants :

- Le problème de l'harmonisation des données
- Le souci de mieux communiquer les données entre les partenaires, exemple du Ministère du Plan
- Quelques problèmes de compréhension : certains points doivent davantage être définis. Il propose qu'il soit demandé à la COMIFAC de réfléchir sur une typologie forestière nationale qui pourrait être harmonisée au niveau régional
- La question des dates



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Le renforcement de la communication entre différents partenaires, ONG et projets régionaux

Commentaires et questions

Richard Eba'a : pour EDF 2008 est il possible de présenter quelques points prioritaires à intégrer dans les indicateurs de telle sorte que chaque année un suivi régulier puisse être effectué ?

RAPPORT SUR L'ETAT DES FORÊTS : PERSPECTIVES D'AVENIR

Focus sur l'amélioration de la collecte de données : systèmes régionaux existants.

Difficultés et contraintes

- Nombre élevé d'acteurs qui détiennent les données
- Non respect des clauses de rétrocession des données à l'Etat
- Absence des données sur des indicateurs clés
- Manque de fiabilité de certaines données
- Manque de confiance envers les utilisateurs des données
- Les fournisseurs des données sont trop sollicités
- Période de collecte des données trop courte
- Formulation du questionnaire imprécise

Suggestions

- Prolonger la période de collecte des données (à 3 mois) après le premier trimestre
- Formaliser le mandat des collecteurs des données par des actes officiels
- Travailler avec les points focaux thématiques
- Revoir la formulation de certains indicateurs
- Elaborer une notice explicative de la fiche de collecte des données et organiser des formations
- Continuer à sensibiliser sur la nécessité de fournir des données
- Créer des synergies entre demandeurs d'informations (tout centraliser au niveau de l'OFAC)
- Créer/renforcer les cellules de collecte et de gestion des données au niveau national
- Standardiser les données à collecter
- Faire financer l'OFAC par le mécanisme de financement autonome de la COMIFAC
- Etablir un guide pour la collecte des données
- Elaborer un plan stratégique sur le développement de la base de données
- Retour des données traitées aux fournisseurs pour s'assurer de leur fiabilité
- Etablir des indices de fiabilité des données
- Limiter le nombre d'indicateurs à suivre

Carlos de Wasseige fait remarquer qu'au sujet de la gestion et de l'archivage :

- Certains Etats ne sont pas suffisamment outillés pour s'assurer une collecte de données efficace ni d'en assurer le suivi. Certaines ONG sont plus outillée pour ce fait



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Il faut accroître les compétences humaines au niveau des Etats. Engager au minimum une personne à temps plein pour collecter et gérer les données avec les ministères
- Créer des bases de référence d'une « bonne donnée ». Où sont les centres d'excellence ? ex de la RCA qui s'est dotée d'un « centre des données forestières »
- Quant aux informations, il relève les données géographiques et des données non géographiques mais également les textes juridiques.
- Qui récolte les données ? Où ? Quand ? Et qui les a produites ? Un constat est fait : plusieurs ont remarqué que chaque fois qu'un projet arrive à terme les données disparaissent. C'est là un problème interne de structure et d'archivage.
- Au sujet de l'archivage il y a un problème technologique.
- Il faudra institutionnaliser le stockage des données, rôle de l'ADIE qui ne l'a pas bien rempli. Mais au delà du rôle de l'ADIE, il faudrait mettre en place un Centre National d'archivage disposant d'un financement propre.

Classement de l'information : Comment traiter l'information ? Deux modes possibles.

- Le mode vertical
- Le mode horizontal

L'activité WRI avec la création des atlas a été saluée ainsi que le processus de validation par les Etats. L'atlas a maintenant force de loi et cette initiative est saluée. Le fait que différents ministères disposent de différentes informations sur une panoplie de thèmes fait qu'il faut savoir qui dispose de la bonne information et arriver à partager ces informations.

Validation des données et informations par Didier Devers

Quelques commentaires :

Avoir une bonne compréhension de la validation politique est nécessaire car celle-ci peut devenir un frein pour la validation technique ou scientifique. Pour certains indicateurs pourtant, il n'est pas possible de valider les données. Que faire quand on a deux données probablement justes ? Citer les deux sources avec leur référence et l'utilisateur pourra faire le choix et le suivi ou la validation de la donnée qu'il aura choisie. L'observatoire ne juge pas de la fiabilité des données. Cette tâche revient à l'utilisateur, voilà pourquoi il faut toujours que les sources soient référencées et qu'il y ait une transparence sur la traçabilité de la donnée de la part de l'observatoire.

Quelques suggestions :

Créer un atelier de validation œuvrant avec le ministère du plan et celui de l'économie ou appuyer les institutions existantes comme cela se fait déjà au Gabon. Un expert international peut être invité pour la certification de ces données.

Groupe 1 : pour une localisation géographique des données collectées au service de l'OFAC (Données géospatiales)

Prés. P. Defourny



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Quel intérêt pour le fournisseur ?

- Acteurs souhaitant partager leurs données localisées (relevés de végétation, position de villages, localisation d'étude, menaces de faune,...)
- Organisation pour renforcer la visibilité de sa contribution / présence dans une zone donnée (zone d'intervention d'un projet, ...)
- Mise à disposition de documents concernant une zone spécifique (AP, Landscape, province,... cfr Carpe Explorer)
- Si GPS fonctionnel, peu de contraintes techniques au niveau de la collecte mais remontée des données géographiques ?

MAIS

- certaines données et leur localisation géographique sont sensibles
- structures nationales doivent passer par voie hiérarchique

Quel intérêt pour l'utilisateur ?

- Localiser une donnée rend son utilisation plus précise
- Demande concernant la localisation précise des lieux de dégradation forestière pour le REDD (capacité de suivi multi annuel et de revisite)
- La spatialisation permet une analyse nouvelle : fragmentation des habitats, migration des espèces,...
- Prise de connaissance des acteurs impliqués dans une zone, des études /données antérieures et données en cours
- Prise de conscience de la multifonctionnalité des espaces forestiers liés à la diversité des acteurs

A quelles conditions ?

- Localiser dans l'espace mais aussi dans le temps (dater !)
- Nécessité de METADONNEES (source, méthode)
- Diffusion pour tous mais mise en ligne par un petit nombre d'acteurs responsables de l'OFAC
- COMMUNICATION FILTER pour éviter tout risque de manipulation / désinformation
- Crédibilité de l'OFAC à assurer

Pierre Defourny : Pour une évaluation du couvert forestier : types et évolutions

La mise en cohérence et le contrôle de qualité des données géographiques. Comment faire ces synthèses de manière collaborative avec les structures nationales ?

Produire une carte qui indique clairement les changements forestiers. A l'avenir, un travail de collaboration avec FRA 2010 est prévu. Une forte concertation est en cours en vue de produire une seule fois le travail. Martin Tadoum fait remarquer qu'une collaboration entre les acteurs participant à la collecte est nécessaire et il souhaite qu'avec FRA 2010 tous les intervenants soient réunis et partagent les informations avec les points focaux de l'OFAC et les autres partenaires.

Carlos de Wasseige fait observer que les données satellitaires sont relativement faciles à obtenir mais que c'est la production de la mosaïque qui est généralement plus difficile à obtenir.

Jean-Claude Nguingiri quant à lui, pose la question de savoir quelle est la légitimité de ce collectif de référence et comment le rendre légal ?

GROUPE 2 : Données d'exploitation forestière et gestion durable des forêts

Modérateur : Nicolas BAYOL



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Rapporteur :	Jean Avit KONGAPE	SDIAF/CAMEROUN
Membres :	LEJONC Grégoire	Greenpeace
	NAKOE Gaston Prosper	CDF/RCA
	Lyna BELANGER	WRI
	Didier BOKELO	AWF
	GuyGuy MANGONI	OSFAC
	Toussaint MOLENCE	FORAF

- 1- Rappel de l'historique de la collecte des données par le modérateur,
- 2- Meilleure normalisation des formulaires

TDR

- 1- Au vu des données collectées pour les indicateurs retenus à Kribi, quelles analyses faites vous de l'expérience de la collecte (formulation, formulaire, accès aux données) :
 - Commentaires sur le formulaire : la présentation des formulaires n'est pas identiques dans tous les pays, il n'est pas figé,
 - La formulation des indicateurs devrait être plus claire pour obtenir des informations comparables par pays : par exemple préciser quelles recettes fiscales devraient entrer dans l'indicateur, exemple de la définition d'emploi indirect
 - Manque de précision dans la formulation des titres ex :N3 Exploitation forestière formelle
 - Problèmes de collectes en général (ex : les statistiques de production dans certains pays, les emplois indirects (définition, méthode d'évaluation)).
 - Problèmes de définition des indicateurs (ex : concept de production, volume abattu, volume roulé)
 - Problème de définition des superficies planifiées des forêts de production
 - Problèmes d'incohérence au niveau des données (ex : prise en compte des scieries industrielles fonctionnelles)
 - Définir le niveau de transformation (1er, 2ème et 3ème transformation)
- 2- Quels sont les points forts, les lacunes et la pertinence des résultats des indicateurs collectés ?
- 3- Quels devraient être les indicateurs prioritaires à retenir pour la synthèse de l'EDF 2008
 - Certains indicateurs secondaires pourraient être calculés à partir des indicateurs relevés
 - Emplois directs
 - La production nationale des grumes par pays
 - La diversification des essences
 - La concentration du secteur forestier (production des plus grosses entreprises)
 - Les hectares concédés
 - Les volumes prélevés par hectare
 - Les taux d'exportation et de transformation
 - Suivre l'évolution de chaque type d'affectation des terres



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Suivre les superficies aménagées
- Suivre le pourcentage des forêts concédées qui sont certifiées
- Suivre les superficies plantées
- Dans le cas des titres de courtes durées, suivre les volumes par rapport au volume total exploité
- Nombre d'usines fonctionnelles et taux de transformation
- Quantifier la part de 2ème et 3ème transformation,

4- Quelles stratégies faudrait-il adopter pour les prochaines collectes des données ?

- Préciser, reformuler et compléter certains indicateurs
- Adapter le format de collecte des données de transformation à celui qui existe déjà notamment celui de l'OIBT
- Faire une note explicative pour les notions qui pourraient porter à confusion (des taxes à collecter, les structures indiquées pour donner l'information pour qu'elle soit complète, les différentes notions).
- Envisager le remplissage des fiches par internet pour figer les formulaires et améliorer la base de données

Groupe 6 : Mécanismes juridiques d'échange

Prés. A. de Francquen

Les aspects juridiques sont présentés par Amélie de Francquen qui rappelle quelques principes des droits d'auteur :

- Un créateur qui présente sa création sur le web n'abandonne pas ses droits pour autant
- Les licences accordent certains droits aux utilisateurs, mais ceux-ci doivent toujours indiquer la source de leurs données et les dérivés peuvent être autorisés sous la licence « Creative Commons »

Un besoin de capacitation pour vérifier les droits sur les données qui sont fournies est nécessaire.

En cas de conflit entre le fournisseur des données et l'utilisateur, le fournisseur se tourne d'abord vers l'observatoire.

Jeu des questions et réponses

1. Herve Maidou

L'Etat est propriétaire des forêts. Quand des informations sont produites c'est lui qui en donne l'approbation. Or, il n'est pas forcément propriétaire de ces informations. Ne devrait-il pas pouvoir valider les informations ? Herve souhaite que cela ressorte dans les recommandations finales.



Comment voyez-vous le futur et les défis pour les forêts de l'Afrique centrale ?

Troisième journée

Modérateur : Alain Billand

Robert Nasi présente et explique la liste des thèmes transversaux tout en indiquant que cette liste n'est pas exhaustive et qu'il est encore possible d'ajouter d'autres thèmes qui seront discutés en plénière, avant de passer au vote définitif.

La liste définitive retenue comprend les thèmes suivants, avec pour chacun entre parenthèses le suffrage obtenu :

- **(11)** Sécurité alimentaire : viande de brousse et ressources halieutiques
- **(5)** Les produits forestiers non ligneux
- **(2)** Impact de l'investissement international sur les forêts : il s'agit d'examiner les problèmes liés aux gros investissements (chinois et indiens) ainsi qu'à l'exploitation minière conséquente
- **(1)** Forêts et autres secteurs économiques
- **(2)** Quinze ans de réformes des législations forestières en Afrique Centrale
- **(4)** Impact de la crise économique de 2008 sur le secteur forestier
- **(11)** Avancements, évaluation et impacts des aménagements forestiers : il s'agit d'une évaluation et d'une projection des améliorations nécessaires
- **(1)** Dix ans de PFBC (et de COMIFAC ?) : bilan sur la gestion forestière
- **(7)** Certification forestière et légalité : adéquation entre le terrain et le contexte légal
- **(1)** Les foresteries communautaires : comment ceci se traduit-il sur terrain ?
- **(16)** Le changement climatique et la sous-région : établir ce que les changements climatiques impliquent dans la sous région et ce qui peut être transcrit dans la sous-région. Garder à l'esprit Copenhague 2009
- **(13)** Le secteur informel du bois d'œuvre : déterminer exactement ce qui est informel. Des études sont en cours. En RDC le secteur informel est supérieur au secteur formel, il est impérieux d'établir des états des lieux
- **(13)** Conflits sociaux, partage des bénéfices tirés des ressources forestières : Il faut relever le phénomène des taxes forestières. Relever les aspects qui ont fonctionnés et faire ressortir des recommandations
- **(9)** Ecologie des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale : bilan et besoins. Des millions d'hectares d'aménagements ont été réalisés. Que peut-on en tirer sur le suivi biologique de la biodiversité et comment traduire ceci en recommandations pour les décideurs ?
- **(0)** Evolution des politiques forestières en RDC : que peut-on retenir de tout ce qui a été fait (conventions des titres...)



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

COMMENTAIRES

1. Georges Boudzanga demande que ne soit pas privilégiée la position de la politique forestière en RDC. Les particularités devraient, de son avis, être incluses dans les présentations par pays. Il a également fait remarquer que par rapport au secteur informel, il faudrait s'étendre sur les autres produits forestiers non ligneux (PFNL).
2. Il demande que soient intégrés les bureaux du secteur informel. L'aspect bois d'œuvre occupe une place importante mais il convient de reconnaître qu'actuellement on se tourne vers d'autres produits. D'où la nécessité d'étendre ce chapitre sur les autres produits qui remplacent souvent ce bois d'œuvre.
3. Herve Maidou intervient sur l'impact de la crise économique. Si l'évaluation de l'impact des investissements commence en 2009, il sera difficile de rendre tout ce qui a été fait avant.
4. Jefferson Hall se demande s'il est possible de mettre en place un système cohérent pour nourrir les sujets des EDF (programme systématique de collecte des données) d'ici deux ans et éviter les généralités.
5. Robert Nasi informe que le FORAF avait lancé des points de suivi et que l'idée n'était pas seulement d'obtenir des données mais également de définir une méthodologie simple de collectes des données. Il demande que l'accent soit mis sur les filières informelles (bois d'œuvre, viande de brousse...) avec des méthodes simples. Il invite, par ailleurs, les bailleurs de fonds à contribuer.
6. Philippe Mayaux estime qu'au niveau de la collecte des données des chapitres transversaux, la base de données ne contiendra que des indicateurs. De ce fait, mettre en place un nouveau mécanisme est une chose envisageable dès que les thématiques auront été sélectionnées et retenues. Cela permettra aux gens de pouvoir y mettre leurs données assez facilement. Il précise que beaucoup de programmes agissent au niveau de la conservation des écosystèmes forestiers et qu'il est bon qu'une réflexion soit menée en vue de concilier ces différentes politiques.
7. Richard Eba'a réagissant à l'idée de Ph. Mayaux affirme qu'il faudra consolider pour regrouper. Ajouter le formel et l'informel dans la partie alimentaire
8. Alain Billand constate que la question de la RDC n'est pas tranchée et demande des précisions à Georges Boudzanga sur les produits forestiers non ligneux auxquels il fait allusion.
9. Georges Boudzanga répond qu'en dehors du bois d'œuvre il y a des produits de grande importance pour la sécurité alimentaire qu'il souhaiterait voir apparaître clairement.
10. Richard Eba'a reformule l'idée de Georges en indiquant qu'il pense que la thématique des PFNL devrait être consolidée et qu'on devrait regrouper plusieurs autres thèmes qui sont sur la liste.
11. Ruiz-Perez Manuel réagit sur le secteur informel quant aux difficultés de disposer d'informations fiables dans ce secteur.
12. Richard Eba'a affirme cependant qu'au niveau du consortium, même dans le secteur informel, les informations sont disponibles car il est possible de collecter des données dans des aires protégées. Il remarque que l'OFAC est conscient du caractère général des chapitres transversaux.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

13. Le modérateur, Alain Billand affirme, en effet, qu'il y a plusieurs littératures locales qui donnent abondamment des données sur la consommation de bois, de viande...dans l'informel. Il note que deux choix se présentent ; soit la COMIFAC valide ces chiffres, soit ils sont repositionnés.
14. Ruiz-Perez Manuel pose la question : « Veut-on un chapitre à part sur le PFNL du secteur informel ou une vision globale ? ». Il mentionne le risque d'avoir seulement des études de cas puisqu'à sa connaissance il n'existe pas de projet au niveau régional.
15. Il y a une nécessité d'avoir un travail de collecte des données dans la sous région et de se focaliser aussi sur le secteur informel.
16. Alain Billand pose la question de savoir si à l'écoute de tout ce qui précède, on peut lier l'impact des investissements et la crise économique. Il précise qu'une fois les thèmes identifiés, ils seront validés en 2009 et une collecte des données sera organisée pendant une année. Il présente son avis par rapport aux questions REED, affirmant qu'on devrait regrouper des questions sur la télédétection.
17. Richard Eba'a demande que soient inclus dans les 7 indicateurs, des points permettant de faire le suivi à tout moment. Ca sera ainsi une thématique permanente.
18. Alain Billand affirme que par rapport à la préoccupation de R. Eba'a, la meilleure approche consisterait à interpeller les points focaux REED pour qu'ils expriment leurs préoccupations sous forme d'indicateurs que l'OFAC pourra alors utiliser. Le web permettra à son avis d'envisager une mise à jour dynamique des données après validation.
19. Chrisantos Obama demande que soit incluse une évaluation des aires protégées par rapport au rôle qui était le leur.
20. Comment nourrir les thèmes transversaux ? Il faudra mettre en place un outil de réception des données.
21. Viviane Nguema Ondo met un accent particulier sur la menuiserie informelle au Gabon et fait remarquer qu'il y a actuellement une scission entre la transformation moderne et artisanale du bois d'œuvre. Elle demande que le secteur informel de bois d'œuvre soit intégré dans les chapitres transversaux.
22. Florence Palla demande si l'OFAC peut aussi encourager la promotion des essences nouvelles en leur consacrant un chapitre. Cela rencontrerait la politique actuelle du Cameroun.
23. Romjin Janneke recommande qu'un sujet « genre » soit ajouté dans les chapitres transversaux car en réalité ce sont les femmes qui s'occupent de la recherche de bois de feu en Afrique et c'est également elles qui puisent l'eau dans la forêt. Elle précise que la démographie et l'urbanisation sont mises en filigrane mais qu'il faut en tenir compte.
24. Martin Tadoum propose un thème qui tient à cœur au niveau de la COMIFAC mais n'apparaît nulle part. Il s'agit de la dégradation des terres et la désertification. Ce thème ne concerne pas directement les pays forestiers mais il rentre dans la convention de Rio sur l'environnement et de ce point de vue est d'actualité. Ce document serait également un outil en vue d'alerter les partenaires sur des questions importantes sur les forêts.
25. Robert Nasi donne une autre lumière sur le rôle des thèmes transversaux et affirme que ces thèmes donnent, non seulement l'état des lieux des forêts, mais également servent de



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

sensibilisation pour les gens. Il affirme que 90% des personnes qui liront l'EDF n'ont aucune idée de ces forêts et ainsi même un texte de vulgarisation y aurait sa place.

26. Il demande qu'on tienne compte de 4 autres pays de la COMIFAC comme l'a suggéré Martin Tadoum. Il demande également qu'en 2010, un thème relatif à l'impact du secteur forestier sur la lutte contre la pauvreté soit inclus puisqu'on sera à cinq ans de l'échéance sur les OND.

27. Alain Billand propose qu'un bilan des landscapes soit effectué en 2010. Il signale que dans la dégradation des terres, l'agriculture familiale est mise en cause mais sans précision ni localisation. Il propose qu'EDF 2010 se penche sur la question.

Il a ensuite présenté les idées émergentes :

- i. Faire le point sur les Aires protégées de l'Afrique Centrale en s'appuyant, par exemple, sur le RAPAC ;
- ii. Faire le point sur la filière informelle des bois d'œuvre ;
- iii. Faire le point sur les nouvelles essences secondaires à promouvoir ;
- iv. Genre et forêts ;
- v. Un état de la situation des terres et de leur dégradation.

Il a indiqué que les questions démographiques peuvent constituer un chapitre à part entière auquel la question des conflits armés serait joint.

28. Robert Nasi précise que les chapitres transversaux ont deux rôles, faire l'état de l'art et de la sensibilisation et alerter les partenaires. Les chapitres transversaux doivent mélanger les deux approches.

29. Ruiz-Peres Manuel précise que son intervention ne vise pas à trancher entre les deux approches mais qu'il y a un danger à faire de la sensibilisation de façon banale. Il y a un risque que dans deux ans, les étiquettes soient changées mais qu'il n'y ait pas de réelle information nouvelle.

30. Alain Billand demande s'il est possible d'inclure l'élément lié à la retombée du milieu forestier sur la lutte contre la pauvreté.

31. Martin Tadoum exprime le souhait que dans le cadre d'EDF 2010, un bilan de la gouvernance forestière soit inclus.

Après ce débat et après le vote, les sujets ci-après sont ajoutés :

- i. Evaluation des Aires Protégées et Landscapes ;
- ii. Changement climatique ;
- iii. Secteur informel ;
- iv. Conflits sociaux ;
- v. Questions liées aux aménagements.

Alain Billand a ensuite indiqué que les thèmes proposés constituaient un premier cliché et qu'une motion pouvait toujours être présentée.

Travaux de groupe : Etapes suivantes pour les rapports EDF subséquents

N.B : les travaux des groupes 2 et 4 seront utilisés pour les discussions OFAC du vendredi 21



Groupe 1 : Thèmes potentiels pour le rapport 2010 et 2012

Président : Eba'a Atyi Richard

Rapporteur : Nguéma-Ondo Viviane

A l'issue de ses travaux, le groupe de travail sur le format, le contenu et la fréquence des rapports EDF subséquents a reconnu trois types de rapports, dont les caractéristiques sont reprises succinctement dans les lignes qui suivent :

1. Le rapport complet : il serait produit tous les deux ans entre 2008 et 2012 et tous les quatre ans à partir de 2012. Il contiendrait :
 - L'analyse sous régionale
 - Les thèmes par pays
 - Les thèmes transversaux
 - Les paysages
 - Les thèmes émergents ou enjeux futurs ou encore défis futurs ;
 - L'annexe complète
 - Le répertoire des acteurs
2. Le rapport intermédiaire : il serait annuel mais sa publication démarrerait en 2012. Il contiendrait :
 - La synthèse des sous régions en 25 pages
 - Les thèmes émergents en 50 pages

Ce rapport ne dépasserait pas les 75 pages

3. L'annuaire statistique : il comprendrait 15 pages au maximum et ne contiendrait que des tableaux synthétiques par pays.

Le jeu de questions-réponses

1. Manuel Ruiz-Peres : quelles sont les raisons qui vous poussent à prendre en référence 2012 comme point de départ de cette action ?
2. Viviane Nguéma répond : l'objectif est d'observer des changements importants car à partir de 2012, il se pourrait que le changement ne soit pas aussi rapide qu'actuellement.
3. Nicolas Bayol : la périodicité retenue répond à des impératifs de coûts et d'actualisation. De façon transitoire, nous avons opté pour garder une périodicité de deux ans parce que la situation évolue rapidement. Toutefois ceci est discutable. Aussi, bien que les données soient accessibles sur le web, est-il nécessaire qu'une publication succincte annuelle soit réalisée.
4. Le rythme de deux ans est préférable pour des questions de facilitation pour les bailleurs (cas de l'Allemagne). C'est un délai politiquement favorable.
5. Richard Eba'a : le fait est qu'il y aura toujours une publication tous les deux ans mais nous voulons éviter de produire des rapports de 200 à 300 pages dans de tels délais.



Groupe 2 : Fondations pour un Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale et cadre institutionnel

Prés. M. Tadoum.

L'OFAC est un outil de la COMIFAC pour des questions forestières dans la sous région. C'est un observatoire de la COMIFAC qui nourrit également les observatoires de l'ADIE bien que celui-ci ait plusieurs observatoires.

Les partenaires sous régionaux (ONG internationales et partenaires sous régionaux comme le RAPAC) nourrissent l'observatoire. L'OFAC devra à terme être pris en charge par la COMIFAC à travers le financement autonome en cours. Pour son fonctionnement, il faut qu'une étude soit menée pour établir les éléments de coût (budget).

Il faut qu'il y ait un coordinateur régional de l'OFAC dépendant du secrétariat exécutif de la COMIFAC. Il insiste sur la nécessité impérieuse que les Etats membres prennent en charge l'OFAC pour donner un signal fort aux partenaires et pour pérenniser l'observatoire. Il demande un renforcement des capacités des correspondants nationaux. Quant à la personnalité juridique, si l'OFAC se place sous la coordination de la COMIFAC, celle-ci pourra établir des contrats avec les fournisseurs.

Groupe 3 : Comment améliorer l'approbation et la diffusion des données EDF

Prés. J.Romlin, F.Palla

Ce groupe distingue trois types de validation, différents types de données, différents intervenants pour réaliser la validation et différents actes pour sanctionner le processus de validation Ainsi, on note :

- La validation technique
- La validation scientifique
- La validation administrative ou politique

En fonction des données, la validation peut être effectuée par le comité scientifique, par les ministères... et les actes de validation peuvent être des procès verbaux, un atelier...

Le souhait est que cette validation se fasse au travers d'un processus participatif partant du niveau local vers le niveau national en passant par le niveau de secteur.

Précision importante : cette procédure est ainsi suivie partout ailleurs sauf avec les landscapes d'où la recommandation que celui-ci s'y conforme également.

Herve Maidou explique qu'au niveau des pays, le processus de validation diffère de celui des landscapes et il propose donc que la validation technique au niveau des landscapes soit renforcée et qu'il y ait une validation politique.

Martin Tadoum craint qu'une procédure ou une validation locale exige une validation nationale subséquente et qu'elle ne vienne alourdir et complexifier le fonctionnement de l'Observatoire.

Hervé : nous sommes conscients que tout ceci nécessite de l'argent mais vu l'importance, nous voulons impliquer les décideurs au niveau national dans la validation au niveau des landscapes

Florence Palla : fait remarquer que l'entérinement d'une donnée par un gouvernement exige la participation de ce gouvernement.



Groupe 4 : Rôle de la coopération internationale dans le processus EDF

Prés. C.Falkenberg J. Flynn

Philippe Mayaux fait une distinction entre le processus EDF et l'OFAC. Les partenaires du CBFP encouragent leurs projets à soutenir l'OFAC, (le projet FORAF entre dans ce cadre). Il recommande que toutes les actions futures des autres partenaires, notamment les contributions anglaises et norvégiennes, soient en ligne avec ces stratégies. Il présente un défi en rapport avec un statut pour un observatoire :

- Garder une flexibilité et une indépendance nécessaires pour la crédibilité de l'Observatoire
 - Avoir un ancrage institutionnel indispensable pour que les données soient utilisées par les institutions étatiques,
- Il indique qu'il n'y a pas de solution a priori mais que d'ici 2010 on pourrait se baser sur des structures telles que l'ADIE.

Jeu de questions et réponses

1. Alain Billand : par rapport aux initiatives du Royaume Uni et de la Norvège, a-t-on pensé aux initiatives GEF ?
2. réponse : GEF nous a sollicité pour voir si le bureau franco allemand pouvait être élargi. Il n'y a pas d'inquiétudes à avoir au niveau de la cohérence.
3. Christophe Besacier se veut rassurant. Pas d'inquiétudes à se faire au niveau des financements pour l'OFAC, les moyens sont disponibles avec la dynamique actuelle de la COMIFAC
4. Ruiz-Perez Manuel : quels avantages y a-t-il à ce que l'OFAC fasse partie dans la structure organique de la COMIFAC ?
5. Martin Tadoum : L'OFAC est un outil de la COMIFAC qui aide le secrétariat exécutif de la COMIFAC. Cela évite de créer une institution de plus avec ce que cela implique en terme de charge et lourdeur de fonctionnement qui, de plus, n'est pas prévu dans le budget. D'après une étude menée dans le cadre de la convergence, on a préconisé que l'OFAC soit intégré au sein de l'ADIE une fois que celle-ci sera réformée. Ainsi pour sa pérennisation, l'OFAC doit être pris en charge par le secrétariat général de la COMIFAC avec un coordinateur financé par le financement autonome.
6. Falkenberg déclare que toutes les questions posées aujourd'hui sur ce sujet n'auront pas de réponse dans l'immédiat. Il recommande de ce fait de tenir compte des textes légaux élaborés dans la sous région.
7. Philippe Mayaux indique qu'avec FORAF, l'urgence d'un ancrage institutionnel est apparue clairement. Il indique toutefois son accord avec le respect des textes déjà convenus
8. Richard Eba'a : y a-t-il une réflexion autour de la mise en place de l'ADIE ou d'autres observatoires ?
9. Christophe Besacier demande qu'on soit réaliste quant à la capacité de réformer l'ADIE dans des délais raisonnables. Il estime que la vraie question à se poser est de savoir comment organiser l'OFAC pour répondre au besoin de sa pérennité, vœux des ministres, en attendant un ancrage institutionnel.
10. Falkenberg recommande de mettre en place un système définitif concordant avec les textes et éviter des solutions expéditives mais qui bloquent quelques années après, comme cela a été le cas antérieurement.
11. Martin Tadoum indique qu'il faut avancer dans la réforme de l'ADIE et trouver un cadre d'ancrage pour l'Observatoire, COMIFAC étant déjà disponible. Il souligne que les autres Observatoires à mettre en place font partie de l'ADIE mais que rien n'est opérationnel à ce jour.
12. Alain Billand recommande absolument qu'à court terme l'OFAC ait un statut juridique autonome.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

13. Jean-Claude Nguinguiri avoue se sentir mal à l'aise dans cette discussion, d'autant plus qu'au mois de septembre dernier l'ADIE a tenu sa réunion du comité d'administration sans y inviter la COMIFAC, situation qui indique une crise. Il recommande donc:
 - Que se tiennent des concertations entre le ministère des forêts et celui de l'environnement pour une sorte d'ADIE réformée
 - De laisser les ministères s'accorder sur ce point
14. Samy Mankoto rappelle que dans son groupe, un exemple avait été donné portant sur l'OECS qui fut lancée en 1992 par le président Français François Mitterrand et était affectée à l'UNESCO et est actuellement autonome. Il s'agit d'un partenariat comme celui-ci, c'est-à-dire soutenu par les bailleurs de fonds, que sont la Suisse, le Canada, la France, les organisations régionales et des représentants des nations ainsi que beaucoup d'autres ONG avec plusieurs représentants des zones arides et sèches et un représentant des Nations Unies. Cette structure est solide et légitime. Il propose de copier le système et que les juristes s'inspirent de ce statut pour l'OFAC.
15. John Flynn rappelle où en est le processus OFAC et propose d'envisager sereinement l'avenir. Il salue la qualité du travail effectué et rend hommage à la collaboration qu'il y a eu. Il rappelle le sommet des chefs d'Etats de Brazzaville et rend hommage à Didier Devers qui a su gérer les différentes cultures américaines, européennes et africaines ainsi que pour sa patience.

Philippe Mayaux présente comme suit les étapes de l'ouvrage qui devra être disponible au mois de mai au plus tard :

- Révision des chapitres transversaux, des paysages et aires protégées à exécuter par les auteurs dès qu'ils recevront les thèmes
- Harmonisation de certaines incohérences entre différents tableaux par la cellule régionale pour le 15 janvier 2009
- Homogénéisation du document dans un délai de six semaines par une personne encore à identifier
- Traduction complète de tous les documents en français et en anglais ainsi qu'un résumé en espagnol (résumé et le chapitre sur la Guinée Equatoriale)
- Iconographie pour le 15 Avril 2009
- Au 1^{er} Mai le document devrait être prêt.
- Mai-Juin, diffusion dans les pays de la région et ceux du Nord. Sa présentation officielle dans tous les Etats devrait pouvoir intervenir avant les vacances

Conclusion de Philippe Mayaux :

Dans sa conclusion de l'atelier, il indique que rapport des travaux de l'atelier sera disponible et que les contrats de licence seront disponibles dans les deux mois. Il a ensuite esquissé les principaux acquis et recommandations de l'atelier notamment :

- Le futur de l'EDF : bilan des aires protégées et Landscapes,... fréquence de l'EDF
- L'avenir de l'OFAC : rapprocher l'OFAC de la COMIFAC en permettant la signature des contrats de licence par la COMIFAC, garantir l'indépendance scientifique de la l'OFAC, besoin d'avoir une solution d'ici mi 2009
- Le futur de l'intervention des partenaires : nécessité d'une stratégie commune.

Il a enfin émis le souhait que l'OFAC devienne le centre de référence de l'information dont les décideurs politiques pourront se servir et rend hommage et remercie les participants au nom des bailleurs, des partenaires du bureau et en son nom propre.

Merci de la part de Philippe Mayaux, en son nom propre et au nom de tout les participants.



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

ETAT DES FORETS 2008 Rapport de l'atelier de validation

ANNEXES :



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Annexe 1 : Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme	email
Assoumou	Solange	MEFEPPN	magnagna_viviane@yahoo.fr
Bakanseka	Jean-Marie	FORAF	jmbakanseka@foraf.eu
Bayol	Nicolas	FRM	NBAYOL@frm-france.com
Bélangier	Lyna	WRI	lynabel2000@yahoo.fr
Benga	Joseph	MINFOF	koulagnakd@yahoo.fr
Besacier	Christophe	MAE	Christophe.BESACIER@diplomatie.gouv.fr
Billand	Alain	CIRAD	alain.billand@cirad.fr
Bokelo	Didier	AWF	dbokelo@awfafrica.org
Botamba	Floribert	AWF	gaccdrcc@yahoo.com
Boundzanga	Georges	CNIAF	bouzgege@yahoo.fr
Cottam	Andrew	UNEP - WCMC	andrew.cottam@unep-wcmc.org
de Francken	Amélie	De Wolf & Partners	Amelie.deFrancquen@dewolf-law.be
de Wasseige	Carlos	FORAF	carlos.dewasseige@uclouvain.be
Defourny	Pierre	UCL	pierre.defourny@uclouvain.be
de Marcken	Paya	OSFAC/UMD	paya@hermes.geog.umd.edu
Devers	Didier	FORAF	ddevers@foraf.eu
Duchochois	Philippe	MAE	phduchochois@yahoo.fr
Eba'a Atyi	Richard	FORAF	rebaa@foraf.eu
Ekiama	Pierre	SETRAF	setraf_ekma@yahoo.fr
Esono	Fidel	MFA	fidelindefor@yahoo.com.ar
Falkenberg	Claus-Michael	GTZ	Claus-Michael.Falkenberg@gtz.de
Flynn	John	USAID	joflynn@usaid.gov
Gallez	Alain	DGCD	Alain.Gallez@diplobel.fed.be
Grundel	Holger	DFID	h-grundel@dfid.gov.uk
Hall	Jefferson	SI	HallJe@si.edu
Ilambu	Omari	WWF	oilambu@wwfcarpo.org
Inogwabini	Willy	WWF	binogwabini@wwfcarpo.org
Johnson	Steve	OIBT	itto@itto.or.jp
Kibambe	Nina	FORAF	nkibambe@foraf.eu
Kongape	Jean Avit	MINFOF	kojav@yahoo.fr
Koubouana	Felix	WRI	koubouana@yahoo.fr
Lejonc	Grégoire	Greenpeace	gregoire.lejonc@greenpeace.org
Lescuyer	Guillaume	CIFOR/CIRAD	guillaume.lescuier@cirad.fr
Lindquist	Erik	OSFAC/SDSU	Erik.Lindquist@sdstate.edu
Maidou	Hervé	PARPAF	herve_maidou@yahoo.fr
Malele	Sébastien	SPIAF/MECNT	semalele@yahoo.fr



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Mamfoumbi	Emile	COMIFAC/Gabon	e_mamfoumbi@yahoo.fr
Mankoto	Samy	UNESCO	s.mankoto@unesco.org
Marien	Jean-Noël	CIRAD	marien@cirad.fr
Massimba	Claude-Etienne	DFAP/MEF	massimba.claude@yahoo.fr
Mayaux	Philippe	CCR	philippe.mayaux@jrc.it
Mbaro	Théodore	MEFCPE	mbaro2003@yahoo.fr
Mbemba	Martin	FORAF	mmbemba@foraf.eu
Mehlman	Patrick	CI	ptmehlman@yahoo.com
Méthot	Pierre	WRI	PMethot@wri.org
Mfuka	Confiance	FORAF	cmfuka@foraf.eu
Molenge	Toussaint	FORAF	toussaintmolenge@yahoo.fr
Mwamba	Philomène	DGF	philomk@yahoo.fr
Nakoé	Gaston-Prosper	CDF	n2gprosper@yahoo.fr
Nasi	Robert	CIFOR	R.NASI@cgiar.org
Ngongo	René	OCEAN	oceanrdc@yahoo.fr
Nguéma-Ondo	Viviane	MEFEPPN	magnagna_viviane@yahoo.fr
Nguinguiri	Jean-Claude	FAO	JeanClaude.Nguinguiri@fao.org
Obama	Crisantos	MFA	obama3333@yahoo.es
Obiang	Diosdado	MFA	dioobiang@yahoo.fr
Palla	Florence	RAPAC	pallaflorence@hotmail.com
Perodeau	Bruno	WWF	bperodeau@wwfcarpo.org
Romijn	Janneke	CIFOR	j.w.romijn@cgiar.org
Ruiz-Perez	Manuel	UAM	manuel.ruiz@uam.es
Russo	Laura	FAO/FRA10	laura.russo@fao.org
Saracco	Filippo	UE	Filippo.SARACCO@ec.europa.eu
Sionneau	Jean-Michel	ECOFAC	siojeanmi@yahoo.fr
Steil	Matt	WRI	MSTEIL@wri.org
Tadoum	Martin	COMIFAC/SE	tadoum@yahoo.fr
Tchamou	Nicodème	CARPE	ntchamou@usaid.gov
Telfer	Paul	WCS	pTelfer@wcs.org
Tellier	Laurent	Sylvafrica	sylvafrica@aol.fr
Triaille	Jean-Paul	De Wolf & Partners	jeanpaul.triaille@dewolf-law.be
Tshombe	Richard	WCS	richardtshombe@yahoo.com
Tunguni	Jacques	SPIAF	jtunguni@yahoo.fr
Vandeven	Françoise	FIB	fvandeven@ic.cd
Yanggen	David	USAID	dyanggen@usaid.gov
Yata	Frank	ICCN	fyata@yahoo.fr



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Annexe 2 : Programme de l'atelier

Programme du mardi 18 novembre 2008

Modérateurs : Jean-Claude Nguingiri et Robert Nasi

9:00-9:10	Introduction – Processus de la réunion
9:10-9:30	Pourquoi un rapport sur l'Etat des Forêts (EDF) ? Présentation par la COMIFAC, M. Tadoum
9:30-10:15	Perspectives stratégiques des partenaires du PFBC sur le processus EDF Présentations par l'Union Européenne, la Coop. Française, USAID CARPE et la GTZ
10:15-10:30	Tour de table des participants
10:30-11:00	Pause café
11:00-12:30	Partage et diffusion des données: quels contrats prévoir ? J.-P. Triaille. Présentation suivie de discussion en plénière
12:30-14:00	Déjeuner
14:00- 15:30	Etat des Forêts 2008 : Présentation par pays – Par pays : 10 min de présentation et 5 min de questions/réponses. Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rép. Dém. Du Congo, RCA
15:30-16:30	Etat des Forêts 2008 : Paysages et services environnementaux Par thème : 10 min de présentation et 5 min de questions/réponses. <ul style="list-style-type: none">▪ Paysages PFBC/CARPE, P. de Marcken▪ Chapitres transversaux : PES et institutionnel, G. Lescuyer▪ Chapitres transversaux : Ressources en eau et biodiversité, A. Billand▪ Chapitres transversaux : Carbone et bois-énergie, J.-N. Marien
16:30-16:45	Pause café
16:45-17:15	Etat des Forêts 2008 : Comité scientifique Aperçu synthétique du comité scientifique et recommandations, J. Hall, M. Ruiz-Perez et J.-C. Nguingiri
17:15-17:45	Synthèse et discussion de la première journée, répartition des groupes de travail
17:45	Clôture de la journée pour tous
17:45-18:45	Discussion ciblée avec les experts juridiques pour les volontaires
19:00	Cocktail



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Kinshasa 18-20 novembre 2008





ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Programme du mercredi 19 novembre 2008

Modérateurs : Christophe Besacier et Carlos de Wasseige

8:30-8:45	Répartition des groupes
08:45-10:15	Evaluation du rapport Etat des Forêts 2008
	Groupe 1 : Institutions, législation et gouvernance Prés. R. Nasi
	Groupe 2 : Services environnementaux Prés. R. Eba'a Atyi
	Groupe 3 : Gestion durable des forêts Prés. N. Bayol
	Groupe 4 : Biodiversité Prés. A. Billand
	Groupe 5 : Aspects socio-économiques Prés. G. Lescuyer
	Groupe 6 : Couvert forestier et changement Prés. P. Defourny
	Pour chaque groupe : lacunes, points forts, pertinence
10:15-10:45	Pause café
10:45-12:00	Présentation des résultats des travaux de groupe et discussions

RAPPORT SUR L'ETAT DES FORÊTS : PERSPECTIVES D'AVENIR

12:00-13:00	Amélioration de la collecte de données : systèmes régionaux existants Méthodes de collecte des données et présentation des informations : RAPAC (F. Palla), APES, Atlas WRI (M. Steil), EITI (J.-P. Muteba), CARPE (P. de Marcken)
13:00-14:30	Déjeuner
14:30-16:00	Travaux de groupe : Collecte, gestion et archivage, validation, dissémination Chaque groupe reverra pour chaque type de données (qui sera à définir plus précisément) les processus de collecte, gestion et archivage, validation et dissémination des données.

- Groupe 1 : Données géospatiales Prés. P. Defourny
- Groupe 2 : Données d'exploitation forestière Prés. N. Bayol
- Groupe 3 : Données de biodiversité Prés. A. Billand
- Groupe 4 : Données socio-économiques Prés. G. Lescuyer
- Groupe 5 : Données sur les institutions Prés. R. Nasi
- Groupe 6 : Mécanismes juridiques d'échange Prés. A. de Francken

16:00-16:20	Pause café
16:20-17:20	Restitution des travaux des groupes de travail
17:20-17:45	Réflexions sur la journée
18:00	Clôture de la journée



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Programme du jeudi 20 novembre 2008

Modérateurs : Alain Billand et Martin Tadoum

8:30-8:40

Présentation du programme de la 3^{ème} journée

08:40-10:30

Comment voyez-vous le futur et les défis pour les forêts d'Afrique Centrale ?

Discussion en plénière de thèmes émergents qui pourraient faire l'objet des rapports EDF subséquents (tant les rapports thématiques tels que celui de 2010, que les rapports plus 'complets' tels que le 2012)

10:30-11:00

Pause café

11:00-12:30

Travaux de groupe : Etapes suivantes pour les rapports EDF subséquents

Groupe 1 : Thèmes potentiels pour le rapport 2010 et le rapport 2012

[Format, contenu, fréquence](#) Prés. R. Eba'a Atyi.

Groupe 2 : Fondations pour un observatoire des Forêts d'Afrique centrale

[Structure de l'OFAC](#) Prés. R. Nasi.

Groupe 3 : Quel cadre institutionnel pour l'EDF ?

[Cadre institutionnel](#) Prés. M. Tadoum

Groupe 4 : Comment améliorer l'approbation et diffusion des données EDF ?

[Communication](#) Prés. J. Romijn

Groupe 5 : Rôle de la coopération internationale dans le processus EDF

[Coopération internationale](#) Prés Ph. Mayaux

12:30-14:00

Déjeuner

14:00-15:30

Restitution des travaux de groupe

15:30-16:00

Pause café

16:00-16:30

Etapes suivantes pour l'EDF : recommandations de l'atelier sur le processus EDF

16:30-17:00

Clôture de l'atelier



Annexe 3: La structure du rapport EDF 2008

PROPOSITION DE STRUCTURE POUR LE RAPPORT SUR L'ETAT DES FORÊTS

- Avant propos
- Remerciements
- Acronymes

INTRODUCTION : IMPORTANCE GLOBALE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE

Contexte

Généralités

PARTIE I : LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE : SYNTHESE REGIONALE SUR LES INDICATEURS DE SUIVI

1. Evolution du couvert forestier en Afrique Centrale¹
2. L'exploitation forestière en Afrique Centrale²
3. Valorisation et Conservation de la biodiversité en Afrique Centrale³

PARTIE II: ETAT DES FORETS DANS LES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE⁴: SYNTHESES NATIONALES

Cameroun/République du Congo/RDC/RCA/Gabon/Guinée Equatoriale

Fiche synthétique

Législation et règlement du secteur forêt/environnemental

Capacité institutionnelle de l'administration forestière et en matière de faune

1. Evolution du couvert forestier

- Surface forestière
- Superficie par types de forêts
- Evolution du couvert forestier (1990-2000, 2000-2005)

2. Exploitation forestière

- Fiche économique du secteur forestier
- Statistiques forestières et flux
- Concessions forestières
 - Informations générales
 - Superficies
 - Situation du processus d'aménagement
 - Contenu du plan d'aménagement
 - Exploitation et statistiques annuelles de production
 - Aspects sociaux
 - Aspects biodiversité
 - La certification forestière
- Secteur informel : exploitation et transformation
 - Caractéristiques de la filière

¹ Synthèse des indicateurs de suivi du couvert forestier (déforestation, reforestation, ...)

² Synthèse des indicateurs de suivi des concessions et de l'exploitation forestière

³ Synthèse des indicateurs de suivi de la valorisation et de la conservation de la biodiversité

⁴ Dans cette section on présentera le rapport des indicateurs au niveau national



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

- Estimations des flux annuels des bois d'œuvre dans les principaux centres urbains
- Estimations sur les produits forestiers non ligneux
- Gestion des forêts communautaires et communales
- Industries de transformation
 - Informations générales
 - Données techniques
- Plantations forestières
 - Informations générales
 - Superficies
 - Espèces
 - Exploitation et statistiques annuelles de production
 - Données économiques

3. Conservation et valorisation de la biodiversité

- Aires protégées
- Zones d'intérêt cynégétique amodiées
- Zones d'intérêt cynégétique gérées par les communautés locales
- Fiche économique du secteur faune chasse
- Statistiques nationales sur l'écotourisme et la chasse autorisée
- Chasse dans les zones banales
- Produits forestiers non ligneux

PARTIE III : SERVICES ET BIENS ENVIRONNEMENTAUX DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE

- Evaluation monétaire et mécanismes de paiement des services environnementaux : application aux forêts d'Afrique Centrale
- Variation du couvert forestier et ressources en eaux du Bassin du Congo : interrelations et impacts potentiels
- La biodiversité comme source de maintien des produits de la forêt (viande, etc.) et comme source de services environnementaux (pollinisation, pharmacopée, etc.).
- Changements climatiques : la place de l'Afrique centrale et des organismes sous-régionaux dans les conférences internationales pour le carbone.
- Etat de l'art et de la connaissance sur les stocks et variations du carbone en Afrique centrale
- Importance du bois-énergie en Afrique centrale

PARTIE IV : LA GESTION DES PAYSAGES

Paysage 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

- Changement du couvert forestier
- Etat des ressources de la biodiversité
- Problématiques spécifiques de gestion
- Aspects sociaux...

PARTIE V: LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE A L'HORIZON 2040 : VISION PROSPECTIVE



ETAT DES FORETS 2008



Observatoire des forêts
d'Afrique centrale

Annexe 4 Discours de clôture

Mot de clôture par Theodore Mbaro, Représentant du Président de la COMIFAC

Mr et Mrs les partenaires au développement,
Distingués délégués des pays de l'espace COMIFAC
Mme et Mrs les participants,

Nous voici arrivés au terme de nos travaux de validation sur l'EDF. Durant ces trois jours de débats fructueux et enrichissants, nous avons pu dégager des recommandations pour finaliser le rapport sur l'Etat des Forêts 2008. Je voudrais à cette occasion, en tant que représentant de madame Yvonne B, la Présidente en exercice de la COMIFAC, vous remercier sincèrement pour vos contributions très positives qui ont permis la réussite de ces importantes assises.

Je voudrais également réitérer ma gratitude à l'endroit des partenaires au développement en l'occurrence l'UE, l'USAID, le FCE, la GTZ pour leurs appuis financiers apportés à l'élaboration de ce rapport et à l'organisation de la présente assise. La COMIFAC se réjouit des conclusions auxquelles nous sommes parvenus et ne ménagera aucun effort pour garantir la pérennité de cette institution qu'est l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale.

Comme il a été mentionné plusieurs fois au cours de nos discussions, l'OFAC est un outil essentiel de la COMIFAC, auquel nos autorités attachent une grande importance. C'est pour cela que je saisi cette opportunité pour exhorter les partenaires à soutenir davantage les efforts de nos pays en vue de disposer des informations actualisées sur les forêts de l'Afrique centrale. Pour terminer, je tiens à féliciter l'équipe de la coordination du projet de FORAF pour la qualité de l'organisation de cette rencontre et souhaiter bon vent à Didier devers qui nous quitte et qui a été l'un des pionniers de cette initiative et souhaiter à tous les participants un bon retour dans leurs pays respectifs

Je vous remercie